

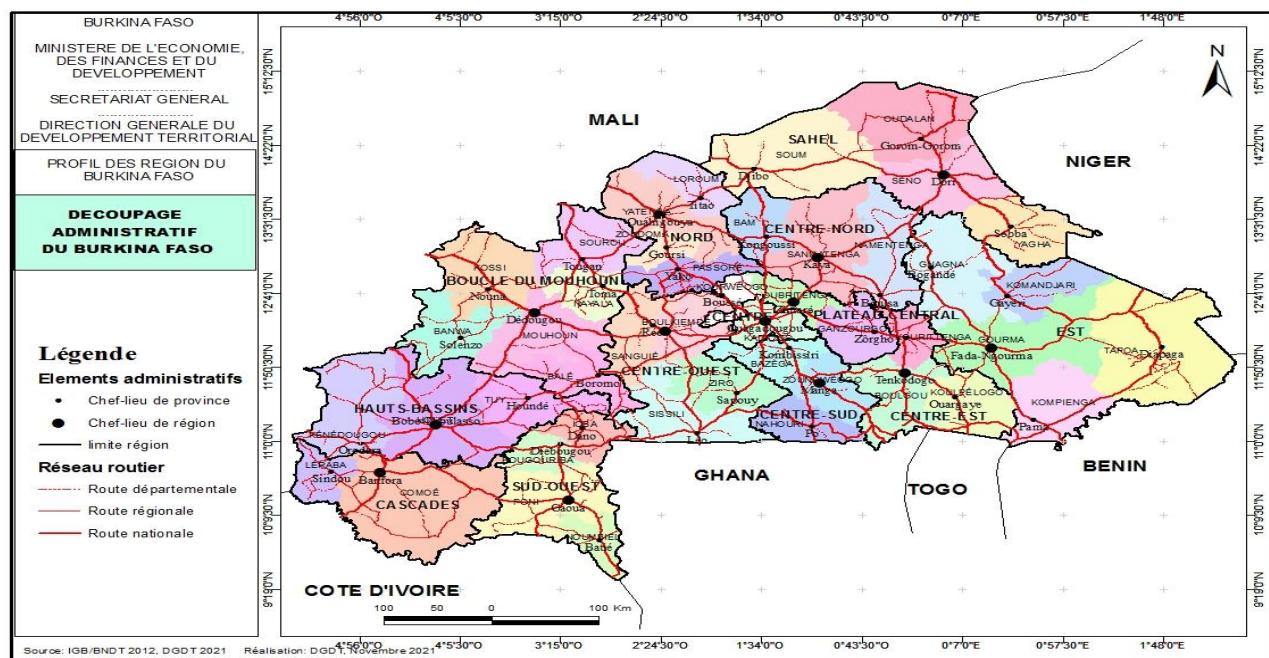
## **SECRETARIAT GENERAL**

## DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

## RAPPORT NATIONAL 2024

# **SUIVI DE L'ELABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT DANS LES 364 COLLECTIVITES TERRITORIALES (REGIONS ET COMMUNES)**

## **THEME : « PROMOTION DES FACTEURS DE RESILIENCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE »**



## Avant-propos



Le rapport 2024 de suivi des Plans locaux de développement présente une synthèse de l'état d'avancement des principaux indicateurs liés aux processus de planification locale. Il met en évidence les efforts déployés par les collectivités territoriales dans l'exercice des compétences en matière de développement économique et social qui leur ont été transférées. A travers l'analyse des étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-

évaluation des Plans locaux de développement, ce document offre une lecture claire des niveaux de performance atteints en 2024 et met en lumière les grandes tendances observées au sein des communes et des régions du Burkina Faso, conformément aux Guides méthodologiques de planification locale.

Je tiens à saluer l'ensemble des acteurs ayant contribué à la production de ce rapport, qui constitue un document de référence pour apprécier les dynamiques de pilotage et de gestion du développement portées par les collectivités territoriales. Le thème central de cette édition, intitulé « **Promotion des facteurs de résilience dans un contexte de crise sécuritaire** », s'inscrit pleinement dans la volonté de renforcer une gouvernance locale résiliente, en cohérence avec les priorités nationales en matière de développement durable et de réponse à la crise sécuritaire et humanitaire.

Le choix de ce thème vise à analyser la manière dont les collectivités territoriales intègrent des mécanismes d'adaptation et de résilience dans la planification et la mise en œuvre de leurs Plans locaux de développement. Il s'agit également de valoriser les initiatives endogènes qu'elles développent pour répondre à la crise, d'identifier les facteurs qui favorisent ou limitent la résilience des collectivités territoriales et de formuler des recommandations pour un accompagnement ciblé et efficace.

Le présent rapport a été élaboré par les structures techniques d'appui, notamment la Direction générale du développement territorial (DGDT) et les Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP). Il a fait l'objet d'une validation inclusive, mobilisant l'ensemble des acteurs de la décentralisation aux niveaux central et déconcentré, ainsi que les projets et programmes, les ONG/AD, les organisations de la société civile, les faîtières des collectivités territoriales (régions et communes) et les collectivités territoriales elles-mêmes.

Je félicite l'ensemble des structures et des personnes qui ont contribué de manière qualitative à l'élaboration de ce rapport 2024, centré sur le thème susmentionné. J'invite tous les acteurs engagés dans la promotion de la décentralisation et du développement endogène à s'approprier ces résultats et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour faire des Plans locaux de développement de véritables leviers de gouvernance vertueuse, de participation citoyenne et d'atteinte des objectifs de la politique nationale de développement.

Le Ministre de l'Economie et des Finances



## Table des matières

---

Table des matières .....	i
SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES .....	v
LISTE DES ANNEXES .....	v
INTRODUCTION .....	1
I. PROCESSUS D'ELABORATION DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT(PLD).....	3
1.1. Situation de la validité des PLD en 2024 .....	3
1.2. Sources de financement du processus d'élaboration des PLD .....	4
1.3. Les structures ayant appuyé l'élaboration des PLD .....	4
1.4. Situation de mise en place des commissions ad hoc .....	5
1.5. Adoption des PLD par les conseils de collectivités territoriales.....	6
1.6. Approbation des PLD par l'autorité de tutelle .....	7
II. MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT (PLD).....	8
2.1. Situation de l'élaboration des PAI à partir des PLD en 2024 .....	8
2.2. Bilan de la mise en œuvre des PPM en 2024.....	9
2.3. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des PPM en 2024 .....	10
2.3.1. Difficultés liées à l'exécution physique des PPM.....	10
2.3.2. Difficultés liées à l'exécution financière des PPM .....	11
III. PROCESSUS DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	12
3.1. Analyse de la structure de financement des PLD .....	12
3.2. Analyse de la mobilisation des ressources par les CT .....	14
IV. GOUVERNANCE LOCALE .....	16
4.1. Fonctionnement du Comité technique de suivi.....	16
4.2. Production des rapports d'évaluation à mi-parcours et finale .....	18
4.2.1. Analyse de l'état d'exécution des PLD à mi-parcours.....	18
4.2.2. Situation de l'évaluation finale des PLD échus .....	19
4.3. Taux d'exécution physique et financière des PCD/PRD .....	20
V. ANALYSE DES PLANS ANNUELS D'INVESTISSEMENTS (PAI) SELON LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT EN 2024.....	23
5.1. Bilan de la mise en œuvre des PAI par secteur d'investissement.....	23
5.2. Analyse des sources de financement des PAI 2024 dans les 13 régions.....	1
5.2.1. Investissements de production .....	1
5.2.2. Investissements de soutien à la production.....	2
5.2.3. Investissements sociaux.....	3
5.2.4. Investissements d'appui à la gouvernance.....	4
VI. PROMOTION DES FACTEURS DE RESILIENCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE .....	5

<b>6.1.</b>	<b>Situation des CT touchées par la crise sécuritaire en 2024 .....</b>	<b>6</b>
<b>6.2.</b>	<b>Situation des domaines impactés par la crise sécuritaire dans les CT en 2024.....</b>	<b>7</b>
<b>6.3.</b>	<b>Situation des CT abritant des Personnes déplacées internes (PDI) en 2024 et les mesures prises pour leur accompagnement.....</b>	<b>8</b>
<b>6.4.</b>	<b>Initiatives locales de résilience.....</b>	<b>11</b>
6.4.1.	Initiatives locales de résilience en lien avec les projets de réinsertion sociale .....	11
<b>6.5.</b>	<b>Actions menées par l'État et les PTF pour renforcer la résilience des populations en 2024.....</b>	<b>16</b>
6.5.1.	Actions menées par l'État .....	16
6.5.2.	Actions menées par les partenaires pour renforcer la résilience des populations .....	17
<b>6.6.</b>	<b>Les actions de prévention mises en œuvre en 2024 au niveau des CT pour l'éveil de conscience des populations face aux menaces sécuritaires .....</b>	<b>18</b>
<b>6.7.</b>	<b>Les actions majeures de la résilience dans les collectivités territoriales .....</b>	<b>19</b>
<b>6.8.</b>	<b>Types de soutiens souhaités par les CT pour renforcer leurs actions de résilience.....</b>	<b>19</b>
VII.	<b>DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES, ENSEIGNEMENTS TIRES ET RECOMMANDATIONS</b>	
	20	
<b>7.1.</b>	<b>DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES .....</b>	<b>20</b>
7.1.1.	Difficultés rencontrées pendant l'élaboration des Plans de développement (PLD) et solutions proposées par les CT .....	20
<b>7.2.</b>	<b>ENSEIGNEMENTS TIRES .....</b>	<b>23</b>
<b>7.3.</b>	<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>24</b>
7.3.1.	Recommandations d'ordre général .....	25
7.3.2.	Recommandations spécifiques pour renforcer la résilience des CT .....	25
CONCLUSION .....		27
ANNEXES.....		a

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

---

<b>AGR</b>	: Activité génératrice de revenus
<b>BAC</b>	: Baccalauréat
<b>BEPC</b>	: Brevet d'études du premier cycle
<b>CEP</b>	: Certificat d'études primaires
<b>CCO</b>	: Cadres de concertation communaux
<b>CFV</b>	: Comités fonciers villageois
<b>CGCT</b>	: Code général des collectivités territoriales
<b>CT</b>	: Collectivité territoriale
<b>CTP</b>	: Comité technique pluridisciplinaire
<b>CTSE</b>	: Comité technique de suivi-évaluation
<b>CTS</b>	: Comité technique de suivi
<b>CVD</b>	: Conseil villageois de développement
<b>DGDT</b>	: Direction générale du développement territorial
<b>DREP</b>	: Directions régionales de l'économie et de la planification
<b>EHCVM</b>	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
<b>EDI</b>	: Elève déplacé interne
<b>FCFA</b>	: Franc de la communauté financière africaine
<b>FDS</b>	: Forces de défenses et de sécurité
<b>FMD</b>	: Fonds minier de développement
<b>GMPL</b>	: Guide méthodologique de planification locale
<b>INSD</b>	: Institut national de la statistique et de la démographie
<b>MEF</b>	: Ministère de l'économie et des finances
<b>ND</b>	: Non défini
<b>ONG/AD</b>	: Organisation non gouvernemental/Association de développement
<b>PAI</b>	: Plans Annuels d'Investissement
<b>PA-SD</b>	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
<b>PCD</b>	: Plan communal de développement
<b>PDI</b>	: Personne déplacée interne
<b>PLD</b>	: Plan local de développement
<b>PPM</b>	: Plan de passation des marchés publics
<b>PRD</b>	: Plan régional de développement
<b>PTF</b>	: Partenaire technique et financier
<b>RGPH</b>	: Recensement général de la population et de l'habitation
<b>STD</b>	: Service technique déconcentré
<b>TEF</b>	: Taux d'exécution financière
<b>TEP</b>	: Taux d'exécution physique
<b>VDP</b>	: Volontaires pour la Patrie

## LISTE DES TABLEAUX

---

<b>TABLEAU 1 : SITUATION DE LA VALIDITE DES PLD AU 31 DECEMBRE 2024 .....</b>	<b>3</b>
<b>TABLEAU 2 : SOURCES DE FINANCEMENT A L'ELABORATION DES PLD .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU 3 : STRUCTURES D'APPUI A L'ELABORATION DES PLD .....</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU 4 : SITUATION DE MISE EN PLACE DES COMMISSIONS AD HOC .....</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU 5 : SITUATION DE L'ADOPTION DES PLD PAR LES CONSEILS DE CT .....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU 6 : SITUATION DE L'APPROBATION DES PLD PAR L'AUTORITE DE TUTELLE .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU 7 : SITUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PPM EN 2024 .....</b>	<b>10</b>
<b>TABLEAU 8 : RECAPITULATIF DU COUT TOTAL PREVISIONNEL DES PLANS D'ACTIONS DES CT DES 13 REGIONS DU BURKINA FASO .....</b>	<b>12</b>
<b>TABLEAU 9 : REPARTITION DU COUT TOTAL DES PLD PAR RAPPORT AU STATUT DE CT .....</b>	<b>13</b>
<b>TABLEAU 10 : MONTANT DE LA PROGRAMMATION FINANCIERE, DE L'EXECUTION FINANCIERE DES RECETTES PROPRES ET DES RESSOURCES TRANSFEREES DE L'ETAT AUX CT EN 2024 PAR REGION .....</b>	<b>14</b>
<b>TABLEAU 11 : SITUATION DE MISE EN PLACE ET DE FONCTIONNALITE DES COMITES TECHNIQUES DE SUIVI (CTS) .....</b>	<b>16</b>
<b>TABLEAU 12 : SYNTHESE DE LA PRODUCTION DES RAPPORTS DE SUIVI DES PLD .....</b>	<b>17</b>
<b>TABLEAU 13 : SITUATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES PLD .....</b>	<b>18</b>
<b>TABLEAU 14 : SITUATION DE L'EVALUATION FINALE DES PLD .....</b>	<b>19</b>
<b>TABLEAU 15 : TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE .....</b>	<b>21</b>
<b>TABLEAU 16: BILAN DES PAI EN 2024 SELON LES SECTEURS D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>1</b>
<b>TABLEAU 17 : BILAN DES PAI 2024 PAR SOURCE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>1</b>
<b>TABLEAU 18 : INVESTISSEMENTS DE PRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>TABLEAU 19: INVESTISSEMENTS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>TABLEAU 20: REPARTITION DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX PAR SOURCE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>TABLEAU 21 : EFFECTIFS DES CT TOUCHEES PAR LA SITUATION SECURITAIRE EN 2024 .....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU 22 : EFFECTIFS DES CT AFFECTEES DANS DIVERS DOMAINES PAR LA CRISE SECURITAIRE DANS LES 13 REGIONS EN 2024 .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU 23: SITUATION DES CT AYANT ENREGISTRE DES PDI SUR LEUR TERRITOIRE EN 2024 .....</b>	<b>8</b>
<b>TABLEAU 24 : EFFECTIFS DES CT AYANT PRISES DES MESURES ET PAR NATURE DE MESURES .....</b>	<b>9</b>
<b>TABLEAU 25 : EFFECTIFS DES CT AYANT INITIE DES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE .....</b>	<b>11</b>
<b>TABLEAU 26 : REVUE DES PROJETS/ACTIONS DE REINSERTION INITIES PAR LES CT AU NIVEAU NATIONAL .....</b>	<b>12</b>
<b>TABLEAU 27 : EFFECTIFS DES CT AYANT DEVELOPPE DES INITIATIVES POUR MAINTENIR L'EDUCATION MALGRE LA CRISE SECURITAIRE .....</b>	<b>13</b>
<b>TABLEAU 28: EFFECTIFS DES CT AYANT INITIE OU PAS DES ACTIONS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE .....</b>	<b>15</b>
<b>TABLEAU 29 : FREQUENCE DES ACTIONS MENEES PAR L'ETAT POUR RENFORCER LA RESILIENCE DES POPULATIONS EN 2024 DANS LES CT .....</b>	<b>16</b>
<b>TABLEAU 30: FREQUENCE DES ACTIONS MENEES PAR LES PARTENAIRES POUR RENFORCER LA RESILIENCE DES POPULATIONS .....</b>	<b>17</b>

<b>TABLEAU 31: FREQUENCE DES ACTIONS DE PREVENTION MISES EN ŒUVRE EN 2024 AU NIVEAU DES CT POUR L'EVEIL DE CONSCIENCE DES POPULATIONS FACE AUX MENACES SECURITAIRES .....</b>	18
<b>TABLEAU 32: FREQUENCE DES ACTIONS MAJEURES DE LA RESILIENCE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN 2024 .....</b>	19
<b>TABLEAU 33: FREQUENCES DES TYPES DE SOUTIEN QUE LES COLLECTIVITES SOUHAITENT RECEVOIR .....</b>	19
<b>TABLEAU 34: SYNTHESE DES DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES CT DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES PLD .....</b>	20
<b>TABLEAU 35: SYNTHESE DES DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLD .....</b>	21
<b>TABLEAU 36:SYNTHESES DES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE RENSEIGNEMENT DU CANEVAS ET SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES CT .....</b>	23
<b>TABLEAU 37: SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL .....</b>	25
<b>TABLEAU 38: SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS D'ORDRE SPECIFIQUE .....</b>	25

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

---

<b>GRAPHIQUE 1: SITUATION DE PRISE EN COMPTE DES PLD DANS L'ELABORATION DES PAI.</b>	8
<b>GRAPHIQUE 2 : SITUATION DES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES CT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PPM EN 2024.....</b>	11
<b>GRAPHIQUE 3: REPARTITION DE LA CONTRIBUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT AU MONTANT TOTAL INVESTI DANS LE SECTEUR DE PRODUCTION .....</b>	2
<b>GRAPHIQUE 4: REPARTITION DE LA CONTRIBUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT AU MONTANT TOTAL INVESTI DANS LE SECTEUR DE SOUTIEN A LA PRODUCTION .....</b>	3
<b>GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DE LA CONTRIBUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT AU MONTANT TOTAL INVESTI DANS LES SECTEURS SOCIAUX .....</b>	4
<b>GRAPHIQUE 6 : REPARTITION DE LA CONTRIBUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT AU MONTANT TOTAL INVESTI DANS LE SECTEUR D'APPUI A LA GOUVERNANCE .</b>	5

## **LISTE DES ANNEXES**

---

<b>ANNEXE 1 : SITUATION DE VALIDITE ET DE RELECTURE DES PLD PAR REGION EN 2024.....</b>	A
<b>ANNEXE 2: REVUE DES INITIATIVES LOCALES DE RESILIENCE EN LIEN AVEC L'EDUCATION .....</b>	WW
<b>ANNEXE3 : QUESTIONNAIRE .....</b>	CCC

## INTRODUCTION

---

Le Burkina Faso s'est engagé dans le processus de décentralisation depuis l'adoption de la Constitution du 2 juin 1991. Celle-ci consacre l'organisation du territoire national en Collectivités territoriales (CT).

Pour ce faire, le Gouvernement a adopté la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT). Cette loi consacre la division du territoire en région et commune. Elle définit également les principes de la décentralisation, les compétences transférées, les moyens d'action, ainsi que les organes et modalités de fonctionnement des CT. Son application a permis, en 2006, la mise en place de 351 communes dont 302 communes rurales et 49 communes urbaines, ainsi que de 13 régions, consacrant ainsi la communalisation intégrale du territoire national. Cette communalisation du territoire s'est poursuivie en 2025 avec la création de quatre (04) nouvelles régions (Soum, Sirba, Tapoa et Sourou) afin de renforcer la présence de l'Etat dans les zones sensibles. Cependant, l'étude du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PLD en 2024 ne concerne que les treize (13) anciennes régions.

La décentralisation ainsi amorcée consacre le transfert de onze (11) blocs de compétences aux CT, leur permettant de contribuer aux cotés de l'Etat : (i) à l'administration et à l'aménagement du territoire, (ii) au développement économique, social, éducatif, sanitaire, culturel et scientifique, (iii) à la protection et la mise en valeur des ressources naturelles ainsi qu'à (iv) l'amélioration du cadre de vie.

La mise en œuvre de ces compétences nécessite une planification locale rigoureuse, suivant un processus participatif. Dans cette dynamique, l'Etat, de par la loi, se doit d'accompagner les CT dans l'exercice de la planification locale. Aussi, la loi n°034-2018/AN portant pilotage et gestion du développement définit les plans locaux de développement comme étant des référentiels stratégiques pour le pilotage et la gestion du développement des CT. C'est ainsi que le Ministère de l'économie et des finances (MEF), à travers la Direction générale du développement territorial (DGDT) en collaboration avec les Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP), apporte un appui technique aux CT pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leurs référentiels stratégiques de développement, notamment les Plans communaux de développement (PCD) et les Plans régionaux de développement (PRD). A cet effet, des Guides méthodologiques de planification locale (GMPL) sont mis à leur disposition pour orienter et harmoniser le processus.

Afin de garantir le respect des orientations des référentiels méthodologiques de planification locale lors de l'élaboration des PLD, d'évaluer le niveau de mise en œuvre des actions prévues et d'identifier les difficultés rencontrées en vue d'un accompagnement technique adapté, un rapport national ainsi que des rapports régionaux de suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PLD sont produits chaque année.

La présente édition, placée sous le thème : « ***Promotion des facteurs de résilience dans un contexte de crise sécuritaire*** », concerne l'ensemble des communes et des régions du Burkina Faso. Elle met en exergue, les actions et les efforts de résilience des CT face à la crise sécuritaire que traverse le pays. En effet, depuis une dizaine d'années, le Burkina Faso est confronté à des défis sécuritaires ayant un impact significatif sur les conditions de vie des populations. C'est dans ce contexte que les collectivités territoriales à travers leurs PLD, ont entrepris diverses actions de développement pour améliorer la qualité de vie de leurs populations. Cela inclut l'inscription dans leurs PAI 2024, d'initiatives visant à

améliorer l'accès à l'éducation et à la santé, renforcer les infrastructures, promouvoir l'action humanitaire, etc.

Pour la réalisation de cette étude, des données ont été collectées auprès de l'ensemble des CT. Ces données ont été apurées, traitées et analysées ; toute chose qui a abouti à la réalisation d'un (01) rapport national et de treize (13) rapports régionaux de suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PLD au titre de l'année 2024.

Pour ce faire, la méthodologie adoptée se décline comme suit :

- **l'élaboration du canevas de collecte des données et du plan de rapportage** : le canevas de collecte de données intégrant le thème sur la résilience des CT en situation de crise sécuritaire, ainsi que le plan du rapport de l'étude ont été proposés, examinés et validés au cours d'une séance de travail qui a regroupé des cadres de la DGDT. Par la suite, le questionnaire validé a été implémenté sur la plateforme Kobotoolbox puis déployé. Enfin, le lien du questionnaire déployé a été transmis aux CT via une correspondance de chaque Gouverneur de région à elles adressées.
- **la collecte des données sur le territoire national (régions et communes)** : les données ont été collectées auprès de l'ensemble des CT à partir du questionnaire implémenté et déployé sur la plateforme Kobotoolbox. Aussi, en complément de la version en ligne, une version numérique du questionnaire a été également mise à disposition des CT afin de prévenir d'éventuelles difficultés d'accès à la plateforme ;
- **la saisie, le traitement et l'analyse des données** : cette étape a consisté à saisir sur la plateforme Kobotoolbox les données fournies par les CT sur les fiches numériques Word afin de disposer d'une base de données brute et unique. Par la suite, elles ont été nettoyées à travers l'identification et la correction des erreurs éventuelles, des valeurs aberrantes et la suppression des doublons. Cela a permis de produire des statistiques essentielles à la rédaction du rapport national et des 13 rapports régionaux de suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PLD ;
- **la rédaction des projets de rapport de suivi 2024 des PLD** : la rédaction des projets de rapports de l'étude a été faite par des cadres de la DGDT et des DREP, à travers l'analyse des différents tableaux et graphiques et les indicateurs produits lors de l'étape du traitement des données.
- **la validation du rapport national de l'étude** : les projets de rapports national et régionaux de suivi de l'élaboration et la mise en œuvre des PLD ont été soumis à un examen minutieux des directions centrales du MEF et du MATM, des Directions régionales de l'économie et de la planification, des faitières des CT, toute chose qui a permis de finaliser lesdits documents.

Le présent rapport national de suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans locaux de développement en 2024 est structuré autour de sept (07) grands points à savoir : (i) processus d'élaboration des PLD, (ii) mise en œuvre des PLD, (iii) processus de mobilisation des ressources, (iv) gouvernance locale, (v) analyse des PAI selon les secteurs de développement en 2024, (vi) promotion des facteurs de résilience, (vii) difficultés rencontrées, enseignements tirés et recommandations.

## **I. PROCESSUS D'ELABORATION DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT(PLD)**

---

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) en son article 7, définit deux (02) types de CT au Burkina Faso que sont la région et la commune. L'article 91 du même code stipule que les CT élaborent et exécutent leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat. A cet effet, elles bénéficient de l'appui des services compétents de l'Etat dans les conditions définies par la loi. Ainsi, pour mener à bien leurs actions de développement, elles élaborent des Plans locaux de développement (PLD) à savoir le Plan communal de développement (PCD) pour la commune et le Plan régional de développement (PRD) pour la région. Ces PLD ont un horizon temporel de cinq (05) ans tel que défini par la loi N°034-2018/AN du 27 juillet 2018 portant pilotage et gestion du développement au Burkina Faso. Le processus d'élaboration desdits plans doit se conformer aux orientations données par les Guides méthodologiques de planification locale (GMPL).

Dans cette partie, il sera analysé : (i) la situation de validité des PLD en 2024, (ii) les sources de financement de l'élaboration des PLD, (iii) les structures ayant appuyé techniquement l'élaboration des PLD, (iv) la situation de mise en place des commissions ad hoc au moment de l'élaboration des PLD, (v) la situation de l'adoption des PLD par les conseils de collectivités territoriales et (vi) la situation de l'approbation de mise en œuvre des PLD par l'autorité de tutelle.

### **1.1. Situation de la validité des PLD en 2024**

En 2024, la validité des Plans locaux de développement (PLD) connaît une légère régression par rapport à 2023. Sur 364 collectivités territoriales (CT), seulement 193 disposent de PLD valides, soit 53,02%, contre 56,57% l'année précédente. Par conséquent, 171 CT ont des PLD échus (46,98%), en hausse par rapport aux 43,43% enregistrés en 2023. Cette situation souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et de mise à jour des PLD afin d'assurer une planification continue des actions de développement. Le tableau ci-après présente la situation de la validité des PLD en 2024.

**Tableau 1 : situation de la validité des PLD au 31 décembre 2024**

Type de CT	Valides	Echus	Total CT	Proportion valide (%)	Proportion échu (%)
Régions CT	2	11	13	15,38	84,62
Communes rurales	173	129	302	57,28	42,72
Communes urbaines	18	31	49	36,73	63,27
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>171</b>	<b>364</b>	<b>53,02</b>	<b>46,98</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Il ressort de l'analyse que seulement deux (02) régions collectivités territoriales, à savoir, celles de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord, disposent de PRD encore valides, tandis que onze (11) présentent des PRD arrivés à échéance. Quant aux communes, 191 ont leur PCD valides contre 160 dont les PCD sont échus. Il convient de préciser que parmi les 172 CT ayant répondu à la question relative à l'engagement du processus de relecture de leur PLD, 45,34% ont affirmé avoir amorcé la relecture contre 54,65% qui ne l'ont pas fait (voir annexe 1). Les principales difficultés expliquant l'absence de relecture des PLD échus sont entre autres le manque de ressources financières au niveau des CT et l'impact de la crise sécuritaire.

### **1.2. Sources de financement du processus d'élaboration des PLD**

Pour l'élaboration des PLD, les CT font recours à plusieurs sources de financement parmi lesquelles on peut citer leurs fonds propres, les projets et programmes de développement, les ONG et associations de développement et autres sources de financement. Le tableau suivant présente la situation des différentes sources de financement ayant contribués à l'élaboration des PLD des CT en 2024.

**Tableau 2 : sources de financement de l'élaboration des PLD**

<b>Source de financement de l'élaboration du PLD</b>	<b>Nombre de CT ayant répondu</b>	<b>Proportion (%)</b>
Fonds propres des CT	141	38,74
Projets et programmes	220	60,44
ONG/AD	24	6,59
Autres sources	40	10,99
<b>Total CT</b>	<b>364</b>	<b>100</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse du tableau révèle une forte implication des projets et programmes dans le financement de l'élaboration des PLD en 2024, représentant la principale source avec 220 plans financés, soit 60,44 %, contre 45,34 % en 2023. Cette progression témoigne d'un engagement accru des partenaires au développement aux côtés des CT. On observe également une amélioration significative de la contribution des fonds propres des CT, qui passent de 21,43% en 2023 à 38,74% en 2024 (141 PLD). Les autres sources de financement ont permis l'élaboration de 40 PLD (10,99%), tandis que les ONG et associations de développement ont contribué à hauteur de 6,59% (24 PLD).

Ces tendances reflètent une diversification progressive des mécanismes de financement de l'élaboration des PLD, tout en mettant en évidence une dépendance encore significative des CT vis-à-vis des partenaires techniques et financiers.

### **1.3. Les structures ayant appuyé l'élaboration des PLD**

Pour l'élaboration de leurs PLD, les CT font recours à diverses structures d'appui technique telles que les bureaux d'études, la Direction générale du développement territorial, les Directions régionales de

l'économie et de la planification et des personnes ressources. Ce recours peut s'effectuer à travers des contrats ou des protocoles de coopération nécessitant la prise d'un arrêté par la CT. Le tableau suivant présente les contributions de ces structures à l'élaboration des PLD dans les CT.

**Tableau 3 : structures d'appui à l'élaboration des PLD**

<b>Structures</b>	<b>Nombre de PLD élaborés</b>	<b>Proportion (%)</b>
Bureau d'études	161	64,14
DGDT	15	5,98
DREP	52	20,72
Personnes ressources	23	9,16
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>100</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Le tableau ci-dessus révèle que sur les 251 CT ayant répondu à la question, les bureaux d'études demeurent les principaux acteurs dans l'élaboration des PLD en 2024, avec 161 plans rédigés, soit 64,14%, un niveau quasi stable par rapport à 2023 (65,51%). On note toutefois une progression notable de l'implication des Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP), qui passent de 12,97% en 2023 à 20,72% en 2024, traduisant un renforcement de leur rôle technique. Les personnes ressources contribuent à hauteur de 9,16%, tandis que la Direction générale du développement territorial (DGDT) enregistre une avancée significative avec 5,98% des PLD élaborés contre seulement 0,32% l'année précédente. Cette évolution révèle une dynamique croissante d'appui technique du processus d'élaboration des PLD.

#### **1.4. Situation de mise en place des commissions ad hoc**

L'élaboration des PLD nécessite la mise en place d'une commission *ad hoc* suivant les orientations du Guide méthodologique de planification locale (GMPL). Elle joue le rôle d'interface entre le Conseil de CT et la structure d'appui technique à l'élaboration du PLD. Le tableau suivant présente la situation de mise en place des commissions ad hoc lors de l'élaboration des PLD.

**Tableau 4 : situation de mise en place des commissions ad hoc**

Type de CT	Mise en place de commission ad hoc	Non mise en place de commission ad hoc	Total	Proportion Mise en place commission ad hoc (%)	Proportion Non mise en place commission ad hoc (%)
Régions CT	13	0	13	100,00	0,00
Communes rurales	245	43	288	85,07	14,93
Communes urbaines	42	7	49	85,71	14,29
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>50</b>	<b>350</b>	<b>85,71</b>	<b>14,29</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2024, sur 350 CT ayant répondu à la question, 300 CT ont mis en place la commission ad hoc lors de l'élaboration de leur PLD, soit 85,71 %, marquant une légère baisse par rapport à 2023 (89%). Il est important de noter que tous les conseils régionaux ont respecté cette exigence, traduisant une meilleure structuration à ce niveau de gouvernance. Toutefois, la non mise en place de la commission *ad hoc* concerne principalement les communes aussi bien urbaines que rurales (50 CT) soit 14,29% contre 11% en 2023. Cela souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation, l'accompagnement et le suivi auprès de ces collectivités pour une meilleure appropriation des outils et exigences de la planification participative.

### 1.5. Adoption des PLD par les conseils de collectivités territoriales

Suite à leur validation par la commission *ad hoc*, les PLD doivent être adoptés en conseil de collectivité. Le tableau suivant présente la situation des CT ayant adopté ou non leur PLD selon les résultats de l'enquête.

**Tableau 5 : situation de l'adoption des PLD par les conseils de CT**

Type de CT	Adopté	Non adopté
Régions CT	2	ND
Communes rurales	151	22
Communes urbaines	18	ND
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>22</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Il ressort une légère amélioration du taux d'adoption des PLD par les CT. En effet, en 2024, 88,60% des CT ayant répondu ont adopté leur PLD, contre 85,79% en 2023. Cette progression traduit un meilleur engagement des CT dans le respect du processus de planification locale. Toutefois, 11,40% des CT n'ont pas procédé à cette adoption.

Les raisons de la non-adoption des PLD en conseil de collectivités reste entre autres :

- la dissolution des conseils de collectivité ;
- le manque de ressources financières pour convoquer la session ;
- la non prise en compte des différents amendements de la commission ad hoc par le consultant;
- la méconnaissance de l'étape d'adoption par le conseil de collectivité ;
- la situation sécuritaire délétère.

Cette situation souligne la nécessité de renforcer l'accompagnement technique et institutionnel afin d'assurer la complétude du processus dans toutes les collectivités.

### 1.6. Approbation des PLD par l'autorité de tutelle

Une fois adoptés par le conseil de collectivité, les PLD doivent faire l'objet d'approbation par l'autorité de tutelle afin de permettre leur mise en œuvre effective. Conformément aux orientations du GMPL, cette approbation relève du Gouverneur pour les PRD et du Haut-commissaire pour les PCD. Le tableau suivant présente la situation des approbations de PLD par les autorités de tutelle.

***Tableau 6 : situation de l'approbation des PLD par l'autorité de tutelle***

Type de CT	PLD ayant un acte d'approbation	PLD n'ayant pas un acte d'approbation
Régions CT	2	ND
Communes rurales	110	61
Communes urbaines	14	4
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>65</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Sur un total de 191 CT ayant répondu à la question, 126 disposent d'un acte formel d'approbation de leur PLD par l'autorité de tutelle, soit 65,97% contre 65 (34,03%) qui n'en disposent pas. Comparativement à 2023, où 89 Collectivités disposaient d'un acte d'approbation contre 80 qui en étaient dépourvues, une légère amélioration est observée. Toutefois, la proportion de CT sans acte reste préoccupante, dans la mesure où ce document conditionne la légalité et l'opérationnalisation du PLD.

Il convient donc de renforcer le suivi institutionnel pour garantir l'approbation formelle des PLD dans les délais requis.

Selon le retour des CT, plusieurs raisons expliquent la non-approbation des PLD par l'autorité de tutelle. Il s'agit, entre autres de la non-transmission des PLD à l'autorité de tutelle pour approbation et de l'approbation réputée acquise après expiration du délai de réponse de la tutelle. Ces informations

révèlent la nécessité de renforcement du dialogue entre les CT et les services techniques de la tutelle pour assurer la conformité et l'approbation effective des PLD.

## **II. MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT (PLD)**

Les PLD sont mis en œuvre à travers les Plans annuels d'investissement (PAI) qui en constituent les tranches annuelles. Ils sont financés sur ressources propres des CT ainsi que par d'autres intervenants tels que les ONG et associations de développement, les projets et programmes de développement, l'Etat, etc. Ils prennent en compte, entre autres, les investissements sociaux, les appuis à la gouvernance, les investissements de production et de soutien à la production.

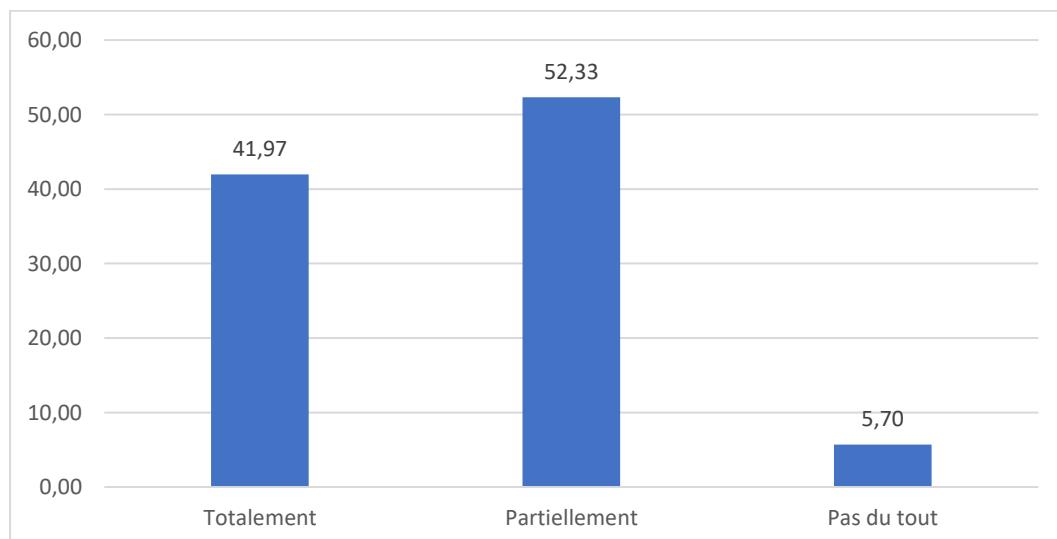
La mise en œuvre des PLD implique la mobilisation de plusieurs acteurs que sont : les élus locaux, l'administration communale, les Services techniques déconcentrés (STD), les projets et programmes de développement et les ONG/AD, les CVD, les organisations professionnelles, le secteur privé et les personnes ressources (autorités coutumières, religieuses, etc.). Après l'élaboration et la validation du PAI, un Plan de passation des marchés (PPM) est élaboré par le Conseil de collectivité.

L'étude de suivi des PLD s'est intéressée à la cohérence entre les PAI et les PLD, aux situations d'exécution physique et financière des PPM en 2024 ainsi qu'aux difficultés liées aux évaluations périodiques des PLD.

### **2.1. Situation de l'élaboration des PAI à partir des PLD en 2024**

Conformément aux orientations des GMPL, les PAI doivent être élaborées chaque année à partir des PLD aux fins de permettre leur opérationnalisation sur la durée de leur mise en œuvre. 193 collectivités territoriales ont fourni les informations relatives à la cohérence entre les PAI et les PLD. Le graphique suivant en fait l'illustration.

**Graphique 1: Situation de prise en compte des PLD dans l'élaboration des PAI.**



**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

En 2024, il ressort une légère amélioration dans l'alignement des Plans annuels d'investissement (PAI) aux PLD. En effet, 41,97% des CT ont entièrement élaboré leurs PAI à partir de leurs PLD, contre

36,27% en 2023, traduisant une meilleure prise en compte de la planification stratégique. Toutefois, plus de la moitié des CT (52,33%) n'ont aligné leurs PAI que partiellement. Enfin, 5,70% des CT ont élaboré des PAI sans aucun lien avec les PLD, bien que ce chiffre soit en baisse par rapport à 2023 (8,29%). Ces constats soulignent la nécessité de poursuivre les efforts en matière de cohérence entre les outils de planification opérationnel et stratégique (PAI/PLD).

L'analyse par région montre que deux (2) régions, à savoir les Hauts-Bassins (52,94 %) et le Centre-Sud ont des taux supérieurs à 50% des PAI totalement issus des PLD. Par ailleurs, la majorité des régions, soit 61,54% affiche des taux compris entre 35,29% et 42,85% traduisant un alignement partiel des PAI aux PLD. Enfin, 15,38% des régions dont celle du Centre enregistrent de très faibles taux, allant de 0% à 20%, indiquant une faible prise en compte des PLD dans la programmation annuelle des investissements.

Plusieurs facteurs expliquent le faible niveau d'alignement des PAI aux PLD. Sur 101 CT ayant fourni des explications, 34,65% ont mis en avant la situation sécuritaire qui limite l'accès à certaines localités et 31,68% ont évoqué la redéfinition des priorités d'investissement, en grande partie liée également à la situation sécuritaire.

D'autres facteurs sont également mentionnés : l'insuffisance de ressources financières (14,85%), l'échéance des PLD (6,93%), l'intervention des partenaires et de l'Etat hors PLD (5,94 %), les lourdeurs administratives liées à la demande d'autorisation pour les investissements sur fonds propres (2,97 %). D'autres raisons évoquées par les CT représentent aussi 2,97%.

## **2.2. Bilan de la mise en œuvre des PPM en 2024**

L'analyse sur la mise en œuvre des Plans de passation des marchés publics (PPM) montre une légère baisse des performances des collectivités territoriales entre 2023 et 2024. En 2024, les taux moyens d'exécution physique (68,55 %) et financière (61,97 %) sont en recul par rapport à ceux de 2023 (71,87 % et 62,41 %). Cette tendance pourrait s'expliquer par les contraintes sécuritaires et humanitaires, les difficultés de mobilisation des ressources, ainsi que les retards dans les procédures de passation.

Ce constat invite à renforcer le suivi opérationnel et la capacité d'anticipation des CT pour améliorer l'exécution des PPM et, par ricochet, la mise en œuvre efficace des PLD.

Parmi les CT ayant renseigné les informations relatives à la mise en œuvre des PPM en 2024, celles de la région du Centre affiche les meilleures performances avec un Taux d'exécution physique (TEP) moyen de 83,33% et un Taux d'exécution financière (TEF) moyen de 76,80 %. En revanche, celle de la région du Sahel enregistre les plus faibles taux avec un taux d'exécution physique moyen de 47,72 % et un taux d'exécution financière moyen de 49,18%.

Il convient de noter, par ailleurs, que 35,86 % des CT ont enregistré des taux d'exécution physique supérieurs à 80% ; 40,31% des CT ont des taux d'exécution physique compris entre 50% et 80% et 18,59 % des CT affichent des taux d'exécution physique inférieurs à 33%. Pour ce qui concerne la situation d'exécution financière, ces proportions sont respectivement de 30,63% ; 35,60% et 26,18%.

Le tableau ci-après donne les détails des taux d'exécution (financière et physique) de mise en œuvre des PPM par les CT en 2024.

**Tableau 7 : situation de la mise en œuvre des PPM en 2024**

Régions	[0 – 50 [		[50 – 80 [ X		[80 et +		Taux moyen	
	TEP	TEF	TEP	TEF	TEP	TEF	TEP	TEF
BOUCLE DU MOUHOUN	14,58	33,33	56,25	39,58	25,00	20,83	66,55	57,83
CASCADES	27,78	33,33	33,33	33,33	38,89	33,33	63,07	60,42
CENTRE	5,26	10,53	36,84	31,58	57,89	52,63	83,33	76,80
CENTRE-EST	12,90	9,68	48,39	41,94	35,48	41,94	73,84	71,44
CENTRE-NORD	55,17	65,52	34,48	13,79	6,90	10,34	48,30	35,35
CENTRE-OUEST	10,26	12,82	33,33	38,46	51,28	35,90	75,91	69,53
CENTRE-SUD	15,00	30,00	35,00	20,00	45,00	40,00	75,11	61,80
EST	25,00	35,71	42,86	32,14	32,14	28,57	64,71	58,12
HAUTS-BASSINS	7,32	7,32	36,59	51,22	48,78	36,59	76,13	72,02
NORD	9,38	21,88	50,00	40,63	28,13	25,00	67,19	58,93
PLATEAU-CENTRAL	9,52	14,29	33,33	42,86	42,86	28,57	74,25	65,01
SAHEL	55,56	48,15	29,63	40,74	11,11	3,70	47,72	49,18
SUD-OUEST	3,45	24,14	37,93	20,69	51,72	51,72	76,62	68,11
<b>ENSEMBLE</b>	<b>18,59</b>	<b>26,18</b>	<b>40,31</b>	<b>35,60</b>	<b>35,86</b>	<b>30,63</b>	<b>68,55</b>	<b>61,97</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

### 2.3. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des PPM en 2024

Les difficultés relatives à la mise en œuvre des PPM sont appréciées à la fois au niveau de leur exécution physique et financière.

#### 2.3.1. Difficultés liées à l'exécution physique des PPM

La performance globale des CT dans la mise en œuvre des PPM en 2024 se situe à près de 69%. Cependant, cette performance cache des disparités notables entre les différentes localités. Ces écarts s'expliquent par une diversité de difficultés rencontrées par les CT dans la mise en œuvre des PPM.

En effet, sur 310 CT ayant fourni des informations sur les difficultés rencontrées, 68,6% ont évoqué les restrictions budgétaires consécutives à la Circulaire conjointe n°2023 01795/MEFP/MATDS du 15 juin 2023 qui subordonnent les investissements sur fonds propres des CT à une autorisation préalable

du Ministre en charge des finances. Selon certaines CT (40,97%), cette exigence a entraîné des retards dans le processus de réalisation des investissements liés aux réponses aux demandes d'autorisation.

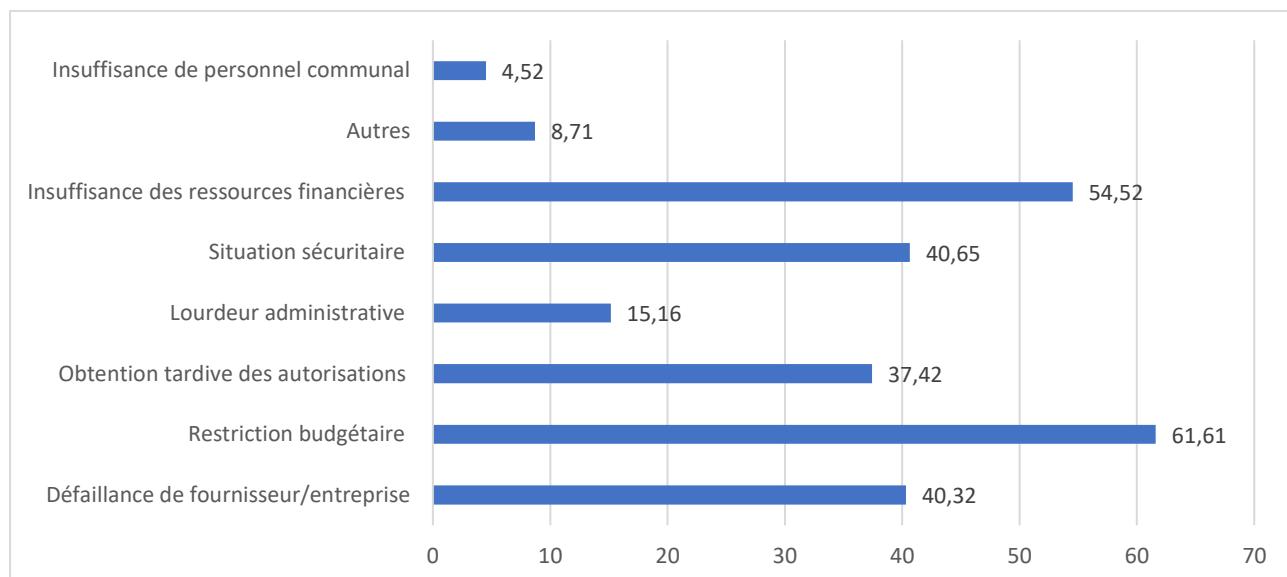
Aussi, 54,62% des CT ont évoqué l'insuffisance des ressources financières due à une faible mobilisation des recettes. La crise sécuritaire a également été mentionnée par 46,77% des CT en tant que facteur limitant l'accès aux localités et justifiant la réorientation des investissements en raison du déplacement des populations.

D'autres contraintes fréquemment évoquées incluent la défaillance des fournisseurs et entreprises (41,61%), ainsi que les lourdeurs administratives (21,19%). Enfin, l'insuffisance de personnel communal et autres contraintes (non précisées) ont été relevées par 5,81% des CT.

### 2.3.2. Difficultés liées à l'exécution financière des PPM

L'exécution financière des PPM en 2024 a rencontré plusieurs difficultés dont la synthèse est illustrée par le graphique ci-dessous.

**Graphique 2** : situation des difficultés rencontrées par les CT dans la mise en œuvre des PPM en 2024



**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Concernant les difficultés liées à l'exécution financière des PPM, 61,61% des CT ont évoqué les restrictions budgétaires comme principal obstacle. Elles sont suivies de l'insuffisance des ressources financières (54,52%) et la crise sécuritaire (40,65%) qui continue d'entraver la mise en œuvre des investissements.

Par ailleurs, d'autres facteurs ont été évoqués, notamment la défaillance des prestataires (40,32%), l'obtention tardive des autorisations (37,42%) et les lourdeurs administratives (15,16%). A ces difficultés majeures s'ajoutent l'insuffisance du personnel (4,52%) ainsi que d'autres contraintes non précisées représentant 8,71% des difficultés.

### **III. PROCESSUS DE MOBILISATION DES RESSOURCES**

---

La mise en œuvre des plans locaux de développement requiert d'énormes moyens financiers. Conformément à l'article 38 du CGCT, les ressources financières des collectivités territoriales sont constituées de recettes propres, de dotations budgétaires de l'Etat et de toutes autres contributions. Ainsi, des efforts ont été consentis par l'Etat et les PTF pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des PLD. Selon les données terrain de la DGDT d'octobre 2025 dans le cadre du suivi des PLD, les CT prévoient mobiliser un montant global d'environ **1 130 940 552 917 FCFA** au titre de l'année 2024 pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions contre 959 508 907 518 F CFA, l'année précédente.

#### **3.1. Analyse de la structure de financement des PLD**

Le coût total prévisionnel de la mise en œuvre des PLD est inégalement réparti à l'échelle nationale. En effet, quatre (4) régions (les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Nord), soit 30,77% des CT concentrent à elles seules 46,52% du montant total, soit plus de 11% chacune. A l'inverse, neuf (9) autres régions contribuent chacune à hauteur de moins de 9%, avec des parts variant entre 3,30% et 8,75%. En moyenne, le coût total prévisionnel des plans d'actions des CT par région est estimé à 86 995 427 147 F CFA. Cette disparité s'explique probablement par les écarts en termes de taille des territoires, de priorités d'investissement, de densité de population ou encore de capacités de planification.

La Région des Hauts-Bassins enregistre le coût prévisionnel le plus élevé pour la mise en œuvre des PLD (11,77%) du coût global, soit un montant de 133 120 555 762 F CFA. A l'opposé, la région du Centre enregistre le coût prévisionnel le plus faible (3,30%) du total, estimé à 37 270 440 000 F CFA. Il convient toutefois de préciser que le coût total du PCD de Ouagadougou n'a pas été fourni, toute chose qui pourrait justifier le rang de la région du Centre.

***Tableau 8 : récapitulatif du coût total prévisionnel des plans d'actions des CT des 13 régions du Burkina Faso***

<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>MONTANT (F CFA)</b>	<b>PART</b>
BOUCLE DU MOUHOUN	131 602 720 936	11,64%
CASCADES	70 290 468 838	6,22%
CENTRE	37 270 440 000	3,30%
CENTRE-EST	83 377 864 813	7,37%
CENTRE-NORD	129 531 639 017	11,45%
CENTRE-OUEST	131 847 608 873	11,66%
CENTRE-SUD	51 338 555 148	4,54%

COLLECTIVITES TERRITORIALES	MONTANT (F CFA)	PART
EST	90 762 217 230	8,03%
HAUTS-BASSINS	133 120 555 762	11,77%
NORD	98 951 538 082	8,75%
PLATEAU-CENTRAL	38 352 020 893	3,39%
SAHEL	86 693 784 796	7,67%
SUD-OUEST	47 801 138 529	4,23%
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 940 552 917</b>	<b>100,00%</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse selon les statuts des CT montre que l'ensemble des communes rurales prévoient mobiliser un montant de plus de **627** milliards de FCFA soit plus de la moitié du coût total prévisionnel de la mise en œuvre des PLD (55,51%). Cela peut s'expliquer par le fait que les communes rurales sont les plus importantes en effectif mais également par l'ampleur des besoins d'investissement dans les zones rurales (infrastructures de base, accès aux services sociaux, désenclavement, etc.).

Quant aux communes urbaines, hormis Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, elles devraient mobiliser 24,75% du coût total prévisionnel des PLD. Leur poids important reflète à la fois leur rôle stratégique dans le développement local et les investissements requis pour répondre à une urbanisation croissante.

Concernant les communes à statut particulier, elles devraient mobiliser un peu plus de 56 milliards de FCFA (5,01%) et plus de 166 milliards (14,74%) devraient être mobilisés par les 13 conseils régionaux pour la mise en œuvre de leurs PRD. (Cf. tableau 9).

En somme, la répartition révèle une forte concentration des coûts au niveau communal, en particulier dans les communes rurales, soulignant leur importance dans le processus de développement local et la nécessité de leur accorder une attention particulière en matière d'accompagnement technique et financier.

**Tableau 9 : répartition du coût total des PLD par rapport au statut de CT**

STATUT DES CT	MONTANT (F CFA)	PART
Conseils régionaux	166 650 234 338	14,74%
Communes rurales	627 746 882 575	55,51%
Communes urbaines	279 930 448 247	24,75%

STATUT DES CT	MONTANT (F CFA)	PART
Communes à statut particulier	56 612 987 757	5,01%
<b>Total</b>	<b>1 130 940 552 917</b>	<b>100,00%</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Aussi, convient-il de noter que parmi les Conseils régionaux, celui du Centre-Nord enregistre un coût prévisionnel du PRD le plus élevé (61 466 421 527 FCFA) contre 2 648 062 000 F CFA pour celui du Plateau Central qui affiche le plus faible coût prévisionnel. Pour les communes urbaines hormis Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui sont des communes à statut particulier, c'est la commune de Ouahigouya qui a le coût prévisionnel le plus élevé avec 27 769 284 640 FCFA pour son PCD contre 209 702 500 F CFA pour la commune de Boussé. Quant aux communes rurales, la commune de Falagountou affiche le coût prévisionnel le plus élevé de son PCD avec 12 662 144 624 F CFA contre 101 586 000 F CFA pour la commune de Gaongo.

### 3.2. Analyse de la mobilisation des ressources par les CT

Dans la mise en œuvre des compétences transférées dans le cadre de la décentralisation, il est prévu un mécanisme de transfert de ressources financières de l'Etat au profit des CT, conformément au CGCT en son article 37. En sus de ces ressources, les CT disposent de la compétence de mobilisation des ressources propres pour financer les actions de développement. En 2024, plus de 64% des CT ont affirmé avoir reçu des ressources transférées de l'Etat, (DGDT, données terrain, octobre 2025). Le tableau suivant fait ressortir les montants de la programmation financière, de la mobilisation financière, des recettes propres et des ressources transférées de l'Etat au CT par région.

**Tableau 10 : montant de la programmation financière, de l'exécution financière des recettes propres et des ressources transférées de l'Etat aux CT en 2024 par région**

Collectivités territoriales	Programmation 2024	Montant mobilisé en 2024	Recettes propres	Ressources transférées
BOUCLE DU MOUHOUN	10 729 675 303	9 985 357 486	7 250 095 341	2 845 362 783
CASCADES	4 726 518 317	2 845 769 024	2 149 696 632	1 022 311 123
CENTRE			5 323 200 441	710 738 888
CENTRE-EST	13 856 155 120	1 552 939 670	2 835 130 618	968 382 536
CENTRE-NORD	17 210 397 740	5 959 687 392	4 345 453 989	1 595 459 152
CENTRE-OUEST	13 456 414 903	4 834 730 703	4 003 095 084	1 144 331 297

Collectivités territoriales	Programmation 2024	Montant mobilisé en 2024	Recettes propres	Ressources transférées
CENTRE-SUD	1 721 657 500	600 000 000	1 912 014 111	562 123 924
EST	9 296 177 556	1 594 289 171	2 047 719 605	664 154 557
HAUTS-BASSINS	10 215 291 926	9 038 844 951	7 479 058 725	1 379 609 785
NORD	5 191 225 903	1 969 561 830	1 855 646 465	1 858 335 387
PLATEAU-CENTRAL	1 101 096 710	955 599 145	3 625 792 230	1 342 461 860
SAHEL	3 109 488 587	2 354 464 460	4 445 037 858	419 078 917
SUD-OUEST	3 245 107 853	1 669 533 305	1 666 319 888	1 668 752 995
<b>Total général</b>	<b>93 859 207 418</b>	<b>43 360 777 137</b>	<b>48 938 260 987</b>	<b>16 181 103 204</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse des programmations des PLD en 2024 indique que la région du Centre-Nord devrait mobiliser plus de 17 milliards FCFA. Elle est suivie de la région du Centre-Est et du Centre-Ouest avec plus de 13 milliards de FCFA chacune. Ces trois (3) régions ont une programmation avoisinant la moitié de la programmation financière totale de 2024 (47,51%) des PLD. En 2024, la programmation financière des PLD s'est établie à 93 859 207 418 F CFA, contre 96 212 538 136 F CFA en 2023, enregistrant une légère diminution. Le taux de mobilisation financière atteint 46,20 % en 2024, contre 48,74 % l'année précédente.

L'analyse par région montre que c'est la région de la Boucle du Mouhoun qui a été la plus performante avec un taux de mobilisation de 93,06%. Elle est suivie respectivement par celles des Hauts-Bassins et du Plateau Central avec 88,48% et 86,79%.

Les recettes propres des CT s'élèvent à 48,93 milliards de FCFA et les ressources transférées de l'Etat à 16,18 milliards de FCFA au titre de l'année 2024 contre respectivement 48,74 milliards de FCFA et 38,079 milliards de FCFA en 2023. Il convient de relever que toutes les CT n'ont pas renseigné les informations financières.

Au titre des ressources propres, la région des Hauts-Bassins occupe la première position avec plus de 7 milliards en 2024 contre 1,66 milliard de FCFA pour la région du Sud-Ouest, représentant la région ayant mobilisé moins de ressources propres.

## IV. GOUVERNANCE LOCALE

La gouvernance locale est l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'une CT. Elle permet à la CT de s'organiser pour prendre des décisions qui engagent l'ensemble de la communauté, de résoudre les problèmes, de mobiliser et de gérer les ressources et enfin de prévenir et d'apporter des solutions idoines aux difficultés rencontrées.

La gouvernance locale repose, entre autres, sur le diagnostic, l'information, la communication, le renforcement des capacités et la planification du développement local. Ainsi, la planification à travers l'élaboration des PLD permet de définir les orientations du développement local, d'identifier les objectifs et les priorités de développement et enfin, de déterminer les conditions et les moyens de réalisation de ces objectifs. Elle est appréciée ici à travers le dispositif mis en place pour suivre la mise en œuvre des PLD, l'état d'exécution à mi-parcours et finale des PLD.

### 4.1. Fonctionnement du Comité technique de suivi

La mise en œuvre réussie des PLD nécessite la mise en place d'un dispositif de suivi régulier et ce, de façon participative à même de garantir les exigences d'une gouvernance vertueuse. En effet, la mise en place d'un tel dispositif vient en appui aux dispositifs classiques tels que la tenue régulière des sessions du conseil de CT, des commissions permanentes, des CVD ainsi que des journées de redevabilité, les cadres de concertation communal (CCCo). Le tableau suivant fait le point de la mise en place des comités techniques de suivi (CTS) des PLD ainsi que de leur fonctionnalité au niveau de chaque région.

***Tableau 11 : situation de mise en place et de fonctionnalité des comités techniques de suivi (CTS)***

Régions	CT n'ayant pas mis en place un CTS	CT ayant mis en place un CTS	Total CT ayant répondu	Nombre de CTS fonctionnels	Taux de fonctionnalité des CTS
BOUCLE DU MOUHOUN	36	12	48	7	58,33
CASCADES	12	6	18	0	0,00
CENTRE	6	2	8	1	50,00
CENTRE-EST	25	6	31	3	50,00
CENTRE-NORD	14	14	28	4	28,57
CENTRE-OUEST	22	16	38	5	31,25
CENTRE-SUD	15	5	20	2	40,00

Régions	CT n'ayant pas mis en place un CTS	CT ayant mis en place un CTS	Total CT ayant répondu	Nombre de CTS fonctionnels	Taux de fonctionnalité des CTS
EST	14	14	28	3	21,43
HAUTS-BASSINS	27	11	34	8	72,73
NORD	15	17	32	6	35,29
PLATEAU-CENTRAL	14	7	21	3	42,86
SAHEL	13	13	26	6	46,15
SUD-QUEST	19	10	29	4	40,00
<b>Total</b>	<b>232</b>	<b>133</b>	<b>361</b>	<b>52</b>	<b>39,10</b>
<b>Taux</b>	<b>64,27</b>	<b>36,84</b>	<b>100,00</b>		

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse des données révèle que sur les 361 CT ayant répondu à la question, 133 ont mis en place un CTS, soit 36,84 %. En revanche, 232 CT soit 64,27%, ne disposent pas de CTS, traduisant une faible institutionnalisation de cet organe d'appui à la planification et au suivi-évaluation. Selon le statut de la CT, on note que seuls 30,77% des conseils régionaux ont mis en place un CTS contre 35,92% pour les communes (urbaines et rurales confondues).

Pour ce qui concerne la fonctionnalité des CTS, il ressort que moins de la moitié (40,31%) des CTS existant sont véritablement fonctionnels. Cette faible fonctionnalité se justifie en grande partie par l'absence de budgétisation dédiée, notamment une ligne spécifique pour la prise en charge des membres du CTS, ce qui limite leur efficacité opérationnelle.

Quant à la production des rapports annuels de suivi, le tableau suivant en fait la synthèse par type de CT.

**Tableau 12 : synthèse de la production des rapports de suivi des PLD**

Collectivité Territoriale	CT n'ayant pas produit un rapport annuel	CT ayant produit un rapport annuel	Total
Communes	322	29	351
Conseil Régional	13	00	13

Collectivité Territoriale	CT n'ayant pas produit un rapport annuel	CT ayant produit un rapport annuel	Total
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>29</b>	<b>364</b>
<b>Taux</b>	<b>92,03%</b>	<b>7,97%</b>	<b>100,00%</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

En ce qui concerne la production du rapport annuel de 2024 de suivi de la mise en œuvre des PLD par les CT, sur un total de 364 CT qui ont répondu à la question, 29 ont élaboré un rapport annuel, soit 7,97% contre 92,03% de CT (13 régions et 332 communes) qui n'ont pas pu produire un rapport annuel de suivi de la mise en œuvre leurs PLD.

## 4.2. Production des rapports d'évaluation à mi-parcours et finale

### 4.2.1. Analyse de l'état d'exécution des PLD à mi-parcours

L'état d'exécution des PLD s'analyse à travers notamment la production d'un rapport d'évaluation à mi-parcours. Le tableau ci-après donne la situation de cette évaluation dans les CT.

**Tableau 13 : situation de l'évaluation à mi-parcours des PLD**

Numéro	Régions	CT n'ayant pas produit de rapport à mi-parcours	CT ayant produit de rapport à mi-parcours	Total
1	BOUCLE DU MOUHOUN	21	02	23
2	CASCADES	13		13
3	CENTRE	01	00	01
4	CENTRE-EST	16	01	17
5	CENTRE-NORD	12	01	13
6	CENTRE-OUEST	20		20
7	CENTRE-SUD	03	01	04
8	EST	14	01	15
9	HAUTS-BASSINS	17	02	19
10	NORD	18	01	19

Numéro	Régions	CT n'ayant pas produit de rapport à mi-parcours	CT ayant produit de rapport à mi-parcours	Total
11	PLATEAU-CENTRAL	03	01	04
12	SAHEL	08	00	08
13	SUD-OUEST	07	00	07
	Total	153	09	162
	Taux	94,44%	5,56%	100,00%

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Il ressort des résultats que sur les 364 CT, 202 n'ont pas répondu à cette question du canevas, soit un taux de non réponse de 55,49%.

Quant aux CT ayant répondu, 162, la quasi-totalité soit 94,44% des CT n'ont pas produit de rapport à mi-parcours en vue d'évaluer leur PLD, contre 5,56% seulement ayant réalisé cet exercice. Comparativement à 2023, la situation s'est légèrement détériorée (75,41 % sans rapport en 2023). Cela met en évidence une faible appropriation du suivi-évaluation en cours de mise en œuvre des PLD, pourtant essentiel pour réorienter les actions et améliorer la performance.

Les raisons évoquées sont, entre autres, l'insuffisance de moyens financiers des CT et le choix pour certaines communes de retenir l'évaluation finale au détriment de celle à mi-parcours.

#### 4.2.2. Situation de l'évaluation finale des PLD échus

Le niveau d'exécution des PLD échus s'analyse également à travers la réalisation d'une évaluation finale. Le tableau ci-dessous donne la situation de cette évaluation dans les CT.

**Tableau 14 : situation de l'évaluation finale des PLD**

Numéro	Régions	CT n'ayant pas évalué leur dernier PLD	CT ayant évalué leur dernier PLD	Total
1	BOUCLE DU MOUHOUN	45	3	48
2	CASCADES	18	0	18
3	CENTRE	7	1	8
4	CENTRE-EST	31	0	31

Numéro	Régions	CT n'ayant pas évalué leur dernier PLD	CT ayant évalué leur dernier PLD	Total
5	CENTRE-NORD	25	4	29
6	CENTRE-OUEST	37	2	39
7	CENTRE-SUD	20	0	20
8	EST	24	4	28
9	HAUTS-BASSINS	29	5	34
10	NORD	25	7	32
11	PLATEAU-CENTRAL	17	4	21
12	SAHEL	23	4	27
13	SUD-OUEST	28	1	29
	Total	329	35	364
	Taux	90,38	9,62	100,00

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Sur les 364 CT ayant répondu à la question sur l'évaluation finale des PLD échus, 34 soit 9,34% ont pu faire l'évaluation de leurs PCD/PRD échus contre 329 CT, soit 90,38% qui n'ont pas évalué leurs derniers PLD. En 2023, la situation était respectivement de 9,9% contre 73,76%.

Les contraintes liées à la réalisation de l'évaluation finale sont entre autres, l'insuffisance de ressources financières, la non mise en place ou la non fonctionnalité du CTS et la situation sécuritaire délétère dans certaines CT. A cela, s'ajoutent le manque d'intérêt pour certaines CT et la méconnaissance pour d'autres des dispositions à prendre pour une évaluation finale.

#### 4.3. Taux d'exécution physique et financière des PCD/PRD

Les taux d'exécution physique et financière sont deux indicateurs pertinents qu'il convient de capter en fin de mise en œuvre du PLD à travers une évaluation finale afin de s'assurer du niveau d'atteinte des objectifs précédemment fixés et surtout de tirer des leçons pour le futur PLD. Cependant, pour diverses raisons dont la faiblesse des ressources financières, seulement 9,89% des CT ont produit ce rapport d'évaluation finale. Le tableau suivant donne les Taux d'exécution physique (TEP) et le Taux d'exécution financière (TEF) des CT ayant produit l'évaluation finale de leur PLD par région.

**Tableau 15 : taux d'exécution physique et taux d'exécution financière**

CT par région	TEP	TEF
<b>BOUCLE DU MOUHOUN</b>		
BANA	98	77
DÉDOUGOU	72,85	43,02
YABA	24,14	48
<b>CENTRE</b>		
Conseil Régional	20,43	60,82
<b>CENTRE-NORD</b>		
BOUSSOUMA	26,73	33,43
Conseil Régional	28,68	29,65
GUIBARÉ	47	52,26
NAGBINGOU	40	33,8
<b>CENTRE-OUEST</b>		
KASSOU	47,7	80,35
<b>EST</b>		
BOTOU		39,65
FADA-NGOURMA	34	64
MANI	98	99,78
TIBGA	56	45
<b>HAUTS-BASSINS</b>		
BÉRÉBA	59,78	71,26
FOUNZAN	33,33	50,97
KOUMBIA	72	55

CT par région	TEP	TEF
NDÔRÔLA	58,18	
SINDO	90	85
<b>NORD</b>		
Conseil Régional	20	21
GOMPONSONM	45,83	63,06
KOSSOUKA	17,875	17,875
OUAHIGOUYA	40,87	52,5
PILIMPIKOU	70	70
SAMBA	55	55,85
<b>PLATEAU-CENTRAL</b>		
NIOU	67	96,54
SOURGOUBILA	78	69
TOEGUEN	52,41	44,58
ZORGHO	27,83	63,09
<b>SAHEL</b>		
BOUNDORÉ	67	65
DÉOU	26,31	30,7
GOROM-GOROM	95	80
<b>SUD-OUEST</b>		
NIEGO	91	100
<b>Moyenne</b>	<b>53,57</b>	<b>58</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse du tableau révèle un taux moyen d'exécution physique (TEP) de 53,57 % et un taux moyen d'exécution financière (TEF) de 58 %, traduisant une mise en œuvre globalement moyenne des investissements au niveau des collectivités territoriales (CT). Toutefois, des disparités importantes sont

observées. Certaines CT, telles que Niégo (91 % et 100 %), Mani (98 % et 99,78 %) ou Bana (98 % et 77 %), affichent des niveaux d'exécution élevés, tant sur le plan physique que financier. À l'inverse, d'autres, comme Kossouka (17,88 % pour chacun des taux), Boussouma (26,73 % et 33,43 %) ou encore le Conseil régional du Nord (28,68 % et 29,65 %), enregistrent des performances faibles. Ces écarts traduisent des différences de capacités en matière de planification, d'exécution budgétaire et de mobilisation des ressources à l'échelle locale.

## **V. ANALYSE DES PLANS ANNUELS D'INVESTISSEMENTS (PAI) SELON LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT EN 2024**

---

Les plans annuels d'investissements (PAI) sont des documents d'opérationnalisation des plans locaux de développement. Ils représentent la programmation annuelle actualisée des investissements du PCD/PRD et prennent en compte les investissements des PTF. Ils sont élaborés et mis en œuvre par les CT. En 2024, les CT ont continué à jouer ce rôle crucial de mise en œuvre des politiques de développement local. L'analyse des PAI dresse d'une part le bilan physique et financier selon les types d'investissements et d'autre part évalue la contribution des différentes sources de financement.

### **5.1. Bilan de la mise en œuvre des PAI par secteur d'investissement**

Les activités issues des PAI des différentes CT ont été regroupées en quatre (04) types d'investissement que sont les investissements d'appui à la gouvernance, les investissements de production, les investissements sociaux et les investissements de soutien à la production. Ce bilan fait le point en termes de réalisation physique et financière. Le tableau suivant présente le bilan des PAI en 2024 selon les secteurs d'investissement.

Tableau 16: bilan des PAI en 2024 selon les secteurs d'investissements

Type d'investissement	Nombre d'activités prévues	Nombre d'activités réalisées	Taux de réalisation physique (%)	Montant Prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation financière (%)	Poids en réalisation selon le type d'investissement (%)	Activités inscrites dans PLD		
								Non	Oui	Taux(Oui)
Investissements d'appui à la gouvernance	748	478	63,90	9 633 949 499	4 701 092 464	48,80	10,81	313	334	51,62
Investissements de production	144	125	86,81	1 667 126 888	1 216 627 313	72,98	2,80	89	45	33,58
Investissements sociaux	2 537	1 835	72,33	58 584 781 541	36 389 664 636	62,11	83,67	854	1273	59,85
Investissements soutien de production	89	64	71,91	1 746 265 482	1 186 407 311	67,94	2,73	38	41	51,90
<b>Total</b>	<b>3 518</b>	<b>2 502</b>	<b>71,12</b>	<b>71 632 123 410</b>	<b>43 493 791 724</b>	<b>60,72</b>	<b>100</b>	<b>129 4</b>	<b>1693</b>	<b>56,68</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 202

L'analyse du tableau montre qu'en 2024, les CT ont réalisé 2 502 des 3 518 activités prévues soit un taux de réalisation physique de 71,12%, relativement stable par rapport à 2023 (71,42 %). Cependant, le taux d'exécution financière connaît une hausse notable, passant de 58,62 % en 2023 à 60,72 % en 2024, avec seulement 43,4 milliards F CFA mobilisés sur les 71,6 milliards prévus.

Cette situation traduit des difficultés persistantes dans la mobilisation ou la disponibilité des ressources financières, malgré un bon niveau d'exécution physique.

En outre, l'analyse des réalisations en 2024 révèle une prédominance des investissements sociaux, avec 1 835 activités réalisées sur 2 537 activités prévues, suivis des investissements d'appui à la gouvernance avec 478 activités réalisées sur une prévision de 748 activités, et enfin, les investissements de soutien à la production qui enregistrent le plus faible volume d'activités réalisées (64 sur 89 prévues).

Cependant, en termes de taux de réalisation physique, la tendance s'inverse. Les activités de production affichent le taux de réalisation le plus élevé à 86,81%, tandis que les investissements d'appui à la gouvernance enregistrent le taux le plus faible, traduisant des difficultés spécifiques liées à leurs exécutions.

En revanche, bien que les investissements sociaux cumulent le montant le plus élevé, soit 36 389 664 636 F CFA, ils ont connu l'exécution financière supérieur à 50%, soit 62,11%. Le taux d'exécution financière des investissements d'appui à la gouvernance a été de 48,8% et celui de production, de 72,98%. Mais, en termes de poids, les investissements de production ont le plus faible montant soit 2,73% du montant global des investissements. Cette situation interpelle sur la nécessité d'un meilleur équilibre entre priorités sociales et productives, ainsi qu'une optimisation des mécanismes de mise en œuvre.

Sur l'ensemble des activités programmées dans les PAI, seulement 56,68% étaient alignés aux PLD, selon les CT ayant répondu à cette question. En effet, des situations exceptionnelles (urgences ou de nouvelles priorités locales, etc..) ont amené à élaborer des PAI non alignés aux PLD.

## **5.2. Analyse des sources de financement des PAI 2024 dans les 13 régions**

Les CT ont eu recours à diverses sources de financement dans le cadre de la mise en œuvre de leur PAI en 2024. Le tableau suivant donne le bilan de la mise en œuvre des activités des différents PAI en termes physique et financier selon les sources de financement.

**Tableau 17 : bilan des PAI 2024 par source de financement**

Source de financement	Nombre d'activités prévues	Nombre d'activités réalisées	Taux de réalisation physique (%)	Montant Prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation financière (%)	Poids en réalisation selon les sources(%)	Activités inscrites dans PLD		
								NON	OUI	Taux (%)
Ressources propres	1 144	666	58	18 800 427 992	8 554 561 617	45,50	19,67	401	537	57,25
Etat	555	423	76	12 350 850 646	7 846 241 202	63,53	18,04	190	293	60,66
FMD	941	738	78	20 948 672 814	14 377 177 501	68,63	33,06	320	496	60,78
PTF	391	339	87	9 431 428 486	7 383 958 080	78,29	16,98	226	123	35,24
Mixte	358	283	79	8 017 182 734	4 592 032 079	57,28	10,56	129	192	59,81
Autres	129	53	41	2 083 560 738	739 821 245	35,51	1,70	28	52	65,00
<b>Total</b>	<b>3 518</b>	<b>2 502</b>	<b>71</b>	<b>71 632 123 410</b>	<b>43 493 791 724</b>	<b>60,72</b>	<b>100</b>	<b>1294</b>	<b>1693</b>	<b>56,68</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse du tableau montre des taux de réalisations physiques comme financières variables selon la source. En effet, les PTF ont des taux d'exécution physiques comme financières les plus élevés soit respectivement 87% et 78,29%. Ensuite, vient le fonds minier de développement avec un taux d'exécution financière de 68,63% et un taux d'exécution physique de 78%.

Pour ce qui est du poids en réalisation selon les sources de financement, le FMD vient en première position avec 14 377 177 501 F CFA soit 33,06% du montant global. Ensuite, viennent les ressources propres suivis par celles transférées par l'Etat aux CT avec respectivement 19,67% et 18,04%. Les PTF ont contribué à hauteur de 16,82%. Quant aux autres sources de financement, c'est-à-dire les sources non déterminées au cours de la collecte, elles représentent 1,70% du montant total.

Il faut dire qu'à part les autres sources de financement, l'État et le FMD ont les taux d'activités issues des PLD les plus élevés, soit plus 60% chacun. Quant aux activités financées sur fonds propres, ce taux est de 57,25%.

### 5.2.1. Investissements de production

Le tableau ci-dessous présente la situation du financement des investissements de production.

***Tableau 18 : investissements de production***

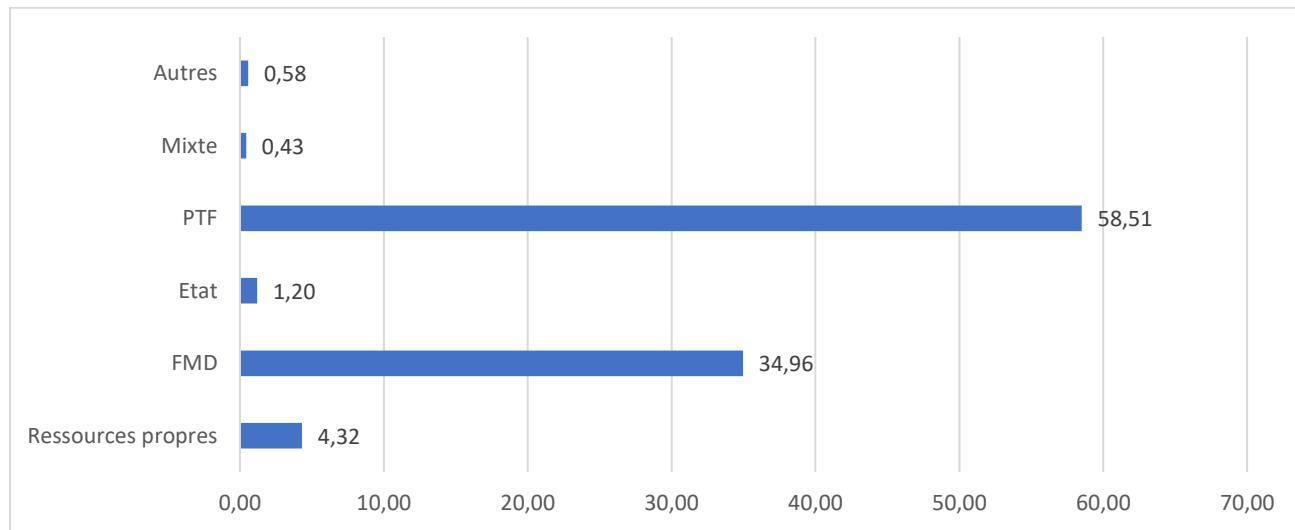
SOURCES DE FINANCEMENT	MOTANT PREVU	MONTANT REALISE	TAUX DE REALISATION FINANCIERE
Ressources propres	93 516 499	52 511 659	56,15
FMD	457 139 744	425 352 568	93,05
Etat	14 690 594	14 605 500	99,42
PTF	989 506 883	711 884 418	71,94
Mixte	105 208 168	5 208 168	4,95
Autres	7 065 000	7 065 000	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 667 126 888</b>	<b>1 216 627 313</b>	<b>72,98</b>

***Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025***

Sur un montant prévu de 1 667 126 888 FCFA en 2024, le montant des investissements réalisés est de 1 216 627 313 F CFA, soit un taux de réalisation financière de 72,98%, contre un montant de 4 567 647 658 FCFA, soit 46,81% en 2023. En 2024, les interventions de l'Etat, les PTF, le FMD et les ressources propres ont des taux de réalisation financière supérieurs à 50%. Les interventions mixtes ont connu le plus faible taux (4,95%) de réalisation financière tandis que le plus fort taux (99,42%) de réalisation financière revient à l'Etat

Le graphique ci-dessous illustre la répartition du montant investi par source de financement dans le secteur de production.

**Graphique 3: Répartition de la contribution par source de financement rapporté au montant total investi dans le secteur de production**



**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

De l'analyse du graphique ci-dessus, il ressort que sur le total du montant réalisé, 58,51% sont issus des PTF, 34,96% du FMD. Quant aux autres sources cumulées, elles représentent moins de 7%.

### 5.2.2. Investissements de soutien à la production

Le tableau ci-dessous présente la situation du financement du secteur par source de financement.

**Tableau 19: investissements de soutien à la production**

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT PREVU	MONTANT REALISE	TAUX DE REALISATION FINANCIERE
Ressources propres	291 702 949	229 453 966	78,66
FMD	900 023 835	578 765 038	64,31
Etat	73 278 919	43 783 294	59,75
PTF	231 698 000	210 200 000	90,72
Mixte	144 893 120	93 726 889	64,69
Autres	104 668 659	30 478 124	29,12
<b>TOTAL</b>	<b>1 746 265 482</b>	<b>1 186 407 311</b>	<b>67,94</b>

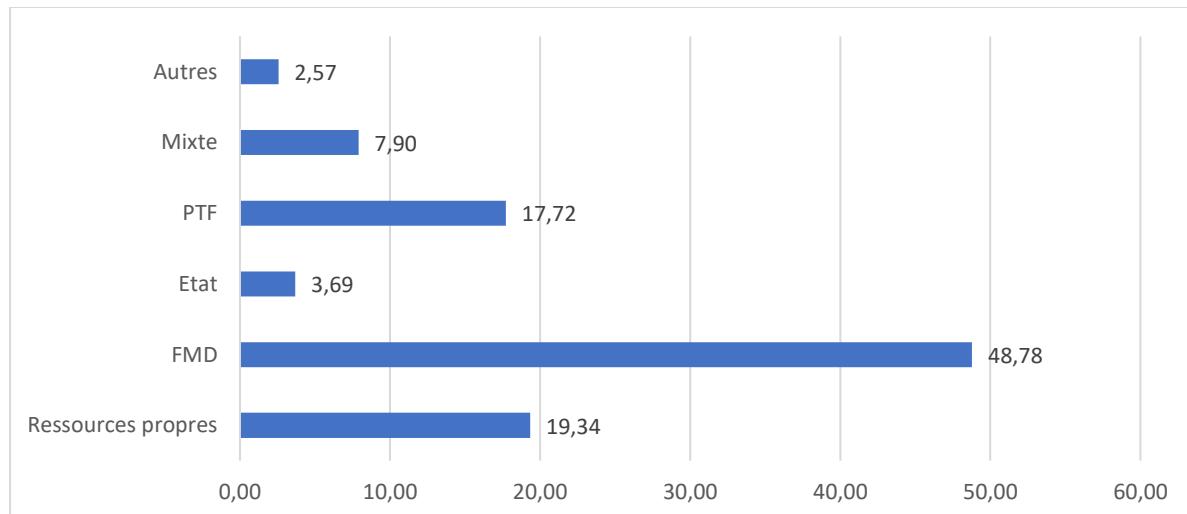
**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Sur l'ensemble des collectivités territoriales enquêtées, un montant de 1 186 407 311 FCFA a été mobilisé pour financer les investissements de soutien à la production sur un montant prévisionnel de 1 746 265 482 FCFA, soit un taux de réalisation financière de 67,94%, contre 45,10%, en 2023.

L'analyse par source de financement montre que les PTF viennent en tête avec plus de 90% suivis des ressources propres (78,66%).

Le graphique ci-dessous présente la répartition du montant total investi dans le secteur de soutien à la production par sources de financement.

***Graphique 4: Répartition de la contribution par source de financement rapporté au montant total investi dans le secteur de soutien à la production***



**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Suivant le graphique ci-dessus, on note que la part contributive du FMD est la plus élevée avec une proportion de 48,78%. Les ressources propres représentent 19,34% et les PTF, 17,72% du montant total investi.

### 5.2.3. Investissements sociaux

Le tableau ci-dessous présente les prévisions et les réalisations par source de financement.

***Tableau 20: répartition des investissements sociaux par source de financement***

Sources de financement	Montant prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation
Ressources propres	13 242 594 730	6 222 794 941	46,99
Etat	11 961 966 034	7 575 805 147	63,33
FMD	17 167 464 975	11 814 507 535	68,82
Mixte	6 795 238 856	4 165 970 041	61,31
PTF	7 640 649 711	5 991 360 678	78,41
Autres	1 776 867 235	619 226 294	34,85
<b>Total général</b>	<b>58 584 781 541</b>	<b>36 389 664 636</b>	<b>62,11</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

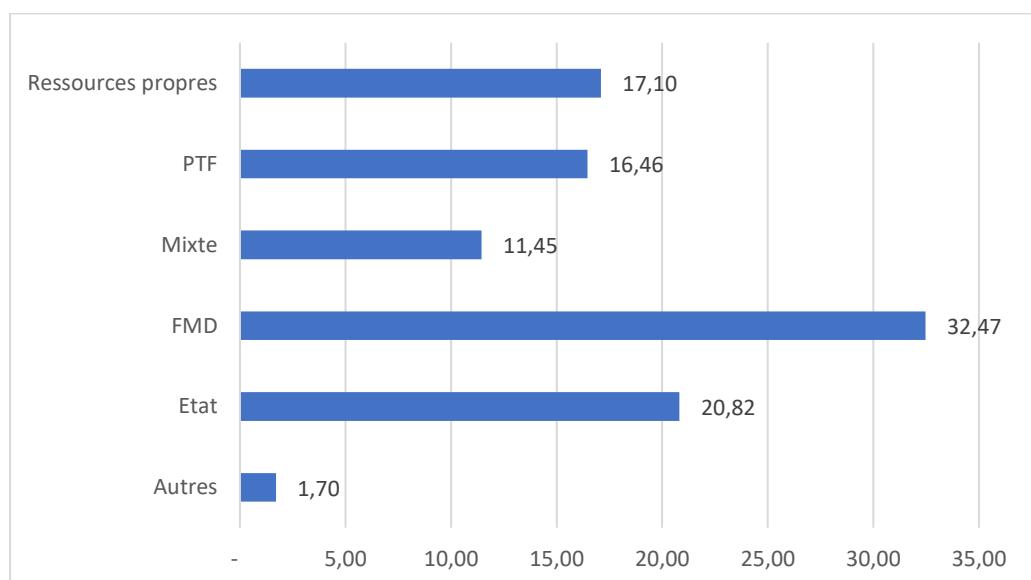
En 2024, les prévisions de financements sociaux s'élèvent à 58 584 781 541 FCFA. Les réalisations sont à hauteur de 36 389 664 636 FCFA, soit un taux de réalisation financière de 62,11%. Les prévisions et les réalisations étaient respectivement de 44 553 959 393 FCFA et de 29 407 456 312 FCFA, soit un taux de réalisation financière de 66%, l'année précédente.

Malgré une forte augmentation des prévisions de financement des investissements sociaux en 2024, le taux de réalisation financière a chuté, passant de 66% en 2023 à 62,11%. Cette baisse pourrait traduire des difficultés dans la mobilisation ou l'exécution des ressources.

L'analyse par source de financement montre que les PTF viennent en tête avec un taux de réalisation de 78,41%. Ils sont suivis respectivement par le FMD et l'Etat avec respectivement 68,82% et 63,33%.

En termes de poids, le FMD avec un financement de 32,47% du montant total constitue le plus grand contributeur. Il est suivi par l'Etat, les ressources propres des CT et les PTF avec respectivement 20,82%, 17,10% et 16,46 % comme l'illustre le graphique ci-dessous.

***Graphique 5 : Répartition de la contribution par source de financement rapporté au montant total investi dans les secteurs sociaux***



***Source :*** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

#### 5.2.4. Investissements d'appui à la gouvernance

Le tableau ci-dessous présente les prévisions et les réalisations par source de financement.

***Tableau 20 : répartition des investissements d'appui à la gouvernance par source de financement***

Sources de financement	Montant prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation
Ressources propres	5 172 613 814	2 049 801 051	39,63
Etat	300 915 099	212 047 261	70,47
FMD	2 424 044 260	1 558 552 360	64,30
Mixte	971 842 590	327 126 981	33,66
PTF	569 573 892	470 512 984	82,61

Sources de financement	Montant prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation
Autres	194 959 844	83 051 827	42,60
<b>Total général</b>	<b>9 633 949 499</b>	<b>4 701 092 464</b>	<b>48,80</b>

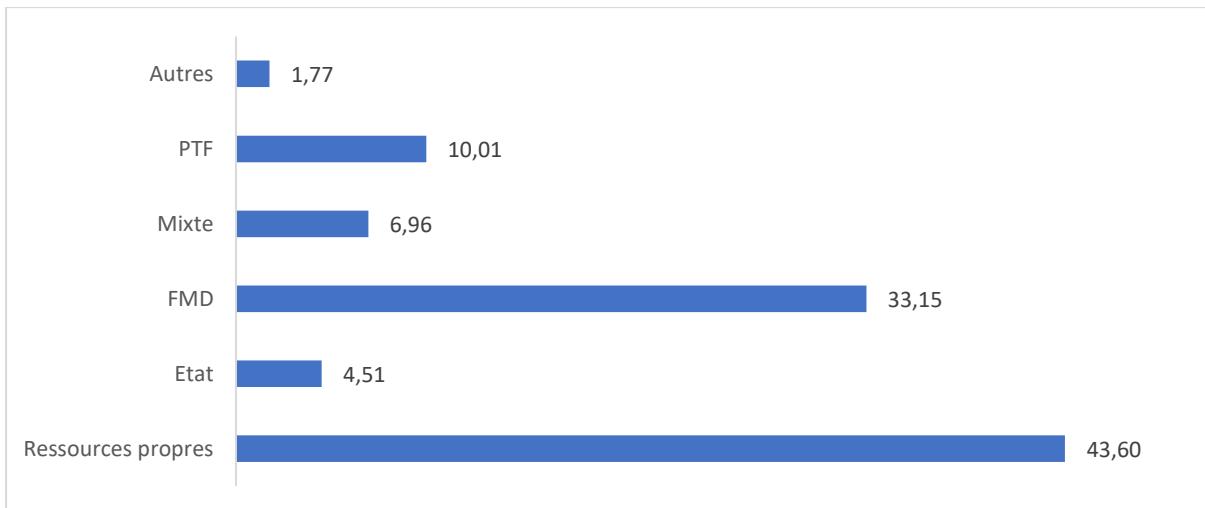
*Source : DGDT, collecte de données terrain de suivi des PLD, août 2025*

Sur un montant prévu de 9 633 949 499 FCFA, le montant des investissements réalisés est de 4 701 092 464 FCFA, soit un taux de réalisation financière de 48,80%, contre une prévision 8 722 747 601 FCFA et une réalisation de 4 806 359 467 FCFA, soit 55, 10% en 2023 ; traduisant une baisse d'efficacité dans la mobilisation ou l'exécution des ressources.

L'analyse par source de financement montre que les PTF viennent en tête avec un taux de réalisation de 82,61%. Ils sont suivis respectivement par l'Etat et le FMD avec respectivement 70,47% et 64,30%.

En termes de poids, les plus grandes contributions proviennent des ressources propres des CT avec 43,60 % et le FMD avec 31,15 % du montant total. Les PTF et l'Etat apportent les plus faibles contributions soit respectivement 10,01 % et 4,51 % du montant total comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

**Graphique 6 : Répartition de la contribution par source de financement rapporté au montant total investi dans le secteur d'appui à la gouvernance**



*Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025*

## **VI. PROMOTION DES FACTEURS DE RESILIENCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE**

Confrontée à la crise sécuritaire depuis 2015, le Burkina Faso, à travers ses institutions et ses partenaires au développement, a entrepris de nombreuses initiatives d'adaptation et de résilience de son mode de gouvernance face aux impacts de cette situation. Dans ce contexte, les CT, en tant qu'acteurs institutionnels de proximité ont pour mission essentielle de mobiliser et gérer efficacement

les ressources humaines, financières, matérielles et techniques en vue de valoriser les potentialités environnementales, socio-culturelles et économiques de la commune et d'assurer l'offre de services publics locaux de qualité pour un développement inclusif et durable. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des domaines de compétences transférées aux CT. La problématique relative à la promotion des facteurs de résilience dans un contexte de crise sécuritaire est ainsi abordée à travers une analyse situationnelle des actions menées en 2024 par les CT. Plusieurs indicateurs clés ont été examinés à cet effet, et les principaux enseignements issus de cette analyse sont synthétisés ci-après.

### 6.1. Situation des CT touchées par la crise sécuritaire en 2024

Les effectifs des CT touchées par la crise sécuritaire en 2024 sont synthétisés par région dans le tableau ci-dessous.

***Tableau 21 : effectifs des CT touchées par la crise sécuritaire en 2024***

	Non, pas du tout	Non, pas tellement	Oui, directement	Oui, indirectement	Total général
BOUCLE DU MOUHOUN	1	5	31	11	48
CASCADES	4	5	5	4	18
CENTRE	3	2	0	3	8
CENTRE-EST	7	1	13	10	31
CENTRE-NORD	0	1	26	2	29
CENTRE-OUEST	16	4	9	10	39
CENTRE-SUD	9	3	1	7	20
EST	0	0	28	0	28
HAUTS-BASSINS	3	5	15	11	34
NORD	2	1	21	8	32
PLATEAU-CENTRAL	5	1	1	14	21
SAHEL	0	1	26	0	27
SUD-OUEST	8	9	6	6	29
<b>Total général</b>	<b>58</b>	<b>38</b>	<b>182</b>	<b>86</b>	<b>364</b>

	Non, pas du tout	Non, pas tellement	Oui, directement	Oui, indirectement	Total général
Proportion	15,93	10,44	50	23,63	100

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

**NB :**

- La modalité « Non pas du tout » renvoie au fait que aucun incident n'a été signalé dans la CT en termes de menaces au cours de l'année 2024 ».
- La modalité « Non, pas tellement » renvoie au fait que seulement quelques incidents mineurs ont été signalés dans la CT au cours de l'année 2024 ».

L'analyse du tableau montre que 50% des CT ont affirmé avoir été directement touchées par la crise sécuritaire en 2024. Par ailleurs 23,63% indiquent avoir été subi des impacts indirects. Il convient de souligner que seulement 15,98% des CT déclarent n'avoir enregistré aucune répercussion liée à la situation sécuritaire durant l'année 2024. Ces données illustrent l'influence de la crise sur la gouvernance locale.

## 6.2. Situation des domaines impactés par la crise sécuritaire dans les CT en 2024

La crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso a impacté négativement les CT, compromettant la mise en œuvre efficace des actions de développement dans certaines localités. Ces effets se manifestent de manière significative dans des secteurs de la vie locale.

Le tableau ci-après dresse la répartition des effectifs des CT affectées par la crise sécuritaire en 2024, selon les principaux domaines impactés.

**Tableau 22 : effectifs des CT affectées dans divers domaines par la crise sécuritaire dans les 13 régions en 2024**

Régions	Nomb re de CT par région	Educati on	Sant é	Agricult ure	Eleva ge	Administrat ion	Sécurit é humai ne	Autr es
BOUCLE DU MOUHOUN	48	38	36	35	35	37	37	2
CASCADES	18	7	7	5	5	4	7	1
CENTRE	8	3	1	2	1	1		
CENTRE-EST	31	17	15	16	16	15	16	4
CENTRE-NORD	29	26	25	23	23	21	25	6

Régions	Nomb re de CT par région	Education	Santé	Agriculture	Elevage	Administration	Sécurité humaine	Autres
CENTRE-OUEST	39	13	12	12	10	8	9	3
CENTRE-SUD	20	5	5	4	2	1	4	1
EST	28	28	26	28	26	24	28	3
HAUTS-BASSINS	34	22	19	19	18	18	19	3
NORD	32	25	23	23	23	23	25	4
PLATEAU-CENTRAL	21	12	8	10	6	3	2	2
SAHEL	27	25	25	26	25	26	26	2
SUD-OUEST	29	9	7	8	8	3	10	
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>230</b>	<b>209</b>	<b>211</b>	<b>198</b>	<b>184</b>	<b>208</b>	<b>31</b>
<b>Proportion</b>		<b>63,18</b>	<b>57,41</b>	<b>57,96</b>	<b>54,29</b>		<b>50,54</b>	<b>57,14</b>
								<b>8,51</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

De l'analyse du tableau, il ressort que globalement, c'est le domaine de l'éducation qui a été le plus affecté avec 63,18%, suivi des secteurs de l'agriculture (57,96 %), de la santé (57,41 %) puis de la sécurité humaine (57,14 %), illustrant ainsi l'impact multisectoriel de la crise sécuritaire.

Quant aux autres domaines qui représentent 8,51% des CT, ils ont concerné notamment l'accueil des PDI, la sécurité alimentaire, l'augmentation de la population, les contraintes budgétaires, la cohésion sociale, le commerce, le réseau routier et de télécommunication, le déguerpissement de la population, les finances, l'économie, l'environnement, l'électricité, les ouvrages hydrauliques et d'assainissement, le logement.

### **6.3. Situation des CT abritant des Personnes déplacées internes (PDI) en 2024 et les mesures prises pour leur accompagnement**

Du fait de la crise sécuritaire, plusieurs CT ont accueilli des PDI sur leur territoire. Le tableau ci-dessous fait la situation en 2024 des CT ayant enregistré des PDI sur leur ressort territorial.

Tableau 23: situation des CT ayant enregistré des PDI sur leur territoire en 2024

REGION	Nombre de CT par région	Non	Oui
BOUCLE DU MOUHOUN	48	7	41
CASCADES	18	1	17
CENTRE	8	0	8
CENTRE-EST	31	1	30
CENTRE-NORD	29	5	24
CENTRE-OUEST	39	3	36
CENTRE-SUD	20	1	19
EST	28	4	24
HAUTS-BASSINS	34	0	34
NORD	32	1	31
PLATEAU-CENTRAL	21	0	21
SAHEL	27	5	22
SUD-OUEST	29	3	26
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>31</b>	<b>333</b>
		<b>8,51</b>	<b>91,48</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse montre que plus de 90% des CT ont affirmé avoir accueilli des PDI sur le territoire en 2024. Ainsi plusieurs mesures ont été prises par les CT concernées en 2024 pour accompagner les PDI. La synthèse des effectifs des CT ayant pris ou non des mesures face à l'arrivée des PDI, ainsi que la nature des mesures mises en œuvre se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 24 : effectifs des CT ayant pris des mesures et nature de mesures prises.**

REGION	Nomb re de CT par région	Aucune mesure prise	Prise en charge alimentaire	Prise en charge logeme nt	Prise en charge psychosoci ale	Accompagne ment au développeme nt d'activité
BOUCLE DU MOUHOUN	48	6	30	16	13	19
CASCADES	18	1	15	3	5	7
CENTRE	8		7	1	6	3
CENTRE-EST	31	3	22	5	15	20
CENTRE-NORD	29	2	21	11	17	13
CENTRE-OUEST	39	6	23	4	6	18
CENTRE-SUD	20	1	15	2	7	7
EST	28	2	18	11	8	16
HAUTS-BASSINS	34	3	25	12	12	11
NORD	32	1	23	10	11	19
PLATEAU-CENTRAL	21	4	12	1	8	7
SAHEL	27	2	14	4	2	11
SUD-OUEST	29	6	16	5	9	10
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>37</b>	<b>241</b>	<b>85</b>	<b>119</b>	<b>161</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'analyse du tableau, révèle que 241 CT ont mis en œuvre des actions de prise en charge alimentaire au profit des PDI, faisant de cette mesure, la plus courante. Elle est suivie de l'accompagnement au développement d'activités génératrices de revenus déclaré par 161 CT, et par la prise en charge psychosociale par 119 CT. En sus de ces mesures, d'autres mesures d'accompagnement ont été développées par certaines CT, selon les contextes locaux.

Ces mesures ont été mises en œuvre soit grâce aux ressources propres des CT soit avec l'appui des partenaires techniques et financiers intervenant dans lesdites CT.

## 6.4. Initiatives locales de résilience

Plusieurs initiatives ont été développées en lien avec les projets de réinsertion sociale, l'éducation, la santé, la sécurité, les mécanismes traditionnels et communautaires de gestion de crise et actions communautaires

### 6.4.1. Initiatives locales de résilience en lien avec les projets de réinsertion sociale

Des projets de réinsertion sociale ont été réalisées par plusieurs CT, souvent en partenariat avec les acteurs publics et privés. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des CT ayant mis en œuvre ce type d'initiative en 2024.

**Tableau 25 : effectifs des CT ayant initié des projets de réinsertion sociale**

REGION	Nombre de CT par région	Non	Oui	Total général des CT ayant répondu
BOUCLE DU MOUHOUN	48	31	8	39
CASCADES	18	15	2	17
CENTRE	8	5	3	8
CENTRE-EST	31	23	7	30
CENTRE-NORD	29	12	12	24
CENTRE-OUEST	39	31	5	36
CENTRE-SUD	20	17	2	19
EST	28	16	8	24
HAUTS-BASSINS	34	28	6	34
NORD	32	19	11	30
PLATEAU-CENTRAL	21	17	4	21
SAHEL	27	15	7	22
SUD-OUEST	29	20	6	26
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>249</b>	<b>81</b>	<b>330</b>
<b>Proportion</b>		<b>75,45</b>	<b>24,54</b>	<b>100</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Il ressort du tableau ci-dessus, que 24,54% des CT ont affirmé avoir initié des projets de réinsertion sociale. Ces initiatives d'appui à la résilience des communautés, variées dans leur nature, se structurent autour de trois principaux axes d'intervention : le renforcement de la sécurité alimentaire et économique, le développement des compétences et de l'autonomisation, ainsi que l'assistance sociale et psychologique. Le tableau suivant présente quelques initiatives par axes d'intervention au profit des PDI et des populations hôtes.

**Tableau 26 : revue des projets/actions de réinsertion initiés par les CT au niveau national**

AXES D'INTERVENTIONS	PROJETS/ACTIONS MENEES
<b>1. Appui à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuis financiers et en intrants agricoles (semences, bétail) pour relancer l'agriculture et l'élevage ;</li> <li>Accompagnement dans l'accès à la terre et l'aménagement de bas-fonds ;</li> <li>Réalisation de jardins maraîchers et dotation en matériels agricoles (motoculteurs, motopompes solaires, charrettes) ;</li> <li>Formation aux techniques agricoles modernes (culture hors-sol, planches maraîchères) ;</li> <li>Mise en œuvre d'AGR pour les PDI et les populations vulnérables ;</li> <li>Soutien ciblé aux veuves et personnes en grande vulnérabilité.</li> </ul>
<b>2. Formation professionnelle, autonomisation et insertion socioéconomique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations aux métiers (couture, saponification, soudure, tissage, mécanique, électricité, aviculture, etc.) et dotation en kits d'installation ;</li> <li>Stages d'apprentissage et perfectionnement.</li> <li>Formation à l'entrepreneuriat, à l'éducation financière et à la recherche de financement ;</li> <li>Accompagnement à la réinstallation des personnes retournées ;</li> <li>Délivrance de permis de conduire et formations à la conduite d'engins ;</li> <li>Initiation aux métiers pour les enfants PDI.</li> </ul>
<b>3. Assistance sociale et accompagnement psychosocial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisations sociales (exclusion, cohésion sociale). Actions HIMO : curage de caniveaux, entretien de pistes ;</li> <li>Mise à disposition d'infrastructures d'assainissement (latrines, points d'eau) ;</li> <li>Prise en charge psychologique des personnes en détresse ;</li> <li>Soutien scolaire : dotation en kits scolaires, bourses pour enfants en mobilité, construction d'Espaces d'Apprentissage Temporaire ;</li> <li>Placement d'enfants vulnérables dans des familles d'accueil.</li> </ul>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Ces interventions multisectorielles traduisent les efforts conjoints des CT et de leurs partenaires pour améliorer la résilience des populations face aux impacts multidimensionnels de la crise sécuritaire.

Toutefois, certaines CT n'ont pas pu initier des projets de réinsertion sociale en 2024 pour des raisons liées entre autres à la suspension du transfert des ressources de l'Etat aux CT, à l'insuffisance de ressources financières, à la délocalisation de l'administration communale, à l'absence de soutiens des partenaires techniques et financiers ou au départ de certaines ONG ; à la faible présence de PDI et/ou leur retour dans leur localité d'origine ; etc.

#### 6.4.2. Initiatives locales de résilience en lien avec l'éducation

Spécifiquement dans le secteur de l'éducation, des initiatives ont été menées en 2024 pour maintenir ou soutenir le domaine malgré la crise, les effectifs des CT concernées sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 27 : effectifs des CT ayant développé des initiatives pour maintenir l'éducation malgré la crise sécuritaire**

REGIONS	Nombre de CT par région	Non	Oui	Total des CT ayant répondu
BOUCLE DU MOUHOUN	48	06	42	48
CASCADES	18	07	11	18
CENTRE	08	00	08	08
CENTRE-EST	31	05	26	31
CENTRE-NORD	29	07	22	29
CENTRE-OUEST	39	11	28	39
CENTRE-SUD	20	06	11	17
EST	28	05	22	27
HAUTS-BASSINS	34	04	30	34
NORD	32	06	26	32
PLATEAU-CENTRAL	21	05	16	21
SAHEL	27	08	19	27

REGIONS	Nombre de CT par région	Non	Oui	Total des CT ayant répondu
SUD-OUEST	29	05	24	29
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>75</b>	<b>285</b>	<b>360</b>
<b>Proportion</b>		<b>20,84</b>	<b>79,16</b>	<b>100</b>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Des statistiques, il ressort que près de 80% des CT ayant répondu à la question ont développé des initiatives tendant à maintenir l'ancrage du système éducatif malgré la crise sécuritaire.

Ces initiatives sont essentiellement d'ordre matériel, financier, logistique, organisationnel, infrastructurel, etc. (Cf. annexe N°2)

Par ailleurs 20,84% des CT ont indiqué n'avoir entrepris aucune initiative en faveur du maintien du fonctionnement résilient du système éducatif. Les principales raisons avancées sont les suivantes :

- **contraintes financières et partenariales** : l'absence ou l'insuffisance de ressources financières, conjuguée au manque de partenaires techniques intervenant dans l'éducation, constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre d'actions de résilience dans ce secteur.
- désorganisation institutionnelle locale : dans certaines CT, l'absence de Services techniques déconcentrés (STD) de l'éducation, due au redéploiement du personnel, empêche toute coordination efficace des interventions.
- **réaffectation des élèves déplacés** : le transfert des élèves vers des communs hôtes a été perçu par certaines CT comme une réponse suffisante, réduisant leur implication directe.
- **contexte sécuritaire défavorable** : l'intensité de la crise sécuritaire dans certaines zones rend difficile, voire impossible, la mise en œuvre d'initiatives éducatives locales.
- **stabilité relative ou absence de dysfonctionnement** : certaines CT n'ont pas jugé nécessaire d'intervenir, soit parce qu'aucun dysfonctionnement majeur n'était constaté, soit en raison d'une accalmie sécuritaire.
- **manque de personnel opérationnel** : dans d'autres cas, bien que des initiatives aient été envisagées, elles n'ont pu être concrétisées par manque de personnel.
- **déficit d'impulsion locale** : enfin, certaines CT ont tout simplement reconnu une absence d'initiative.

Cette diversité de situations appelle des réponses différenciées et un accompagnement adapté pour renforcer la résilience du système éducatif dans les CT.

#### 6.4.3. Initiatives locales de résilience en lien avec la santé

La situation des CT ayant initié des actions spécifiques dans le domaine de la santé est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 28: effectifs des CT ayant initié ou pas des actions spécifiques dans le domaine de la santé**

Modalités de réponse	Nombre de CT ayant initié ou pas des actions spécifiques dans le domaine de la santé	Proportion (%)
Non	98	27
Oui	265	73
<b>Total général</b>	<b>363</b>	<b>100</b>

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Il ressort du tableau que 73% des CT ayant répondu ont affirmé avoir initié des actions spécifiques dans le domaine de la santé en vue de renforcer la résilience du secteur de la santé en 2024. Ces actions ont porté spécifiquement sur des appuis d'ordre matériel, financier, logistique, organisationnel, infrastructurel, etc. (Cf. annexe).

Toutefois, certaines CT n'ont pas développé des actions spécifiques en soutien au maintien des services de santé et les principales raisons évoquées sont les suivantes :

- absence/insuffisances de ressources ;
- collectivité déguerpie par les terroristes ;
- fermeture de certains Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) ;
- prise en charge par les autres communes hôtes des populations déguerpies en matière de santé ;
- fonctionnement normal de tous les services de santé ;
- absence de partenaires intervenant dans le domaine ;
- restrictions budgétaires ;
- situation sécuritaire stable.

#### **6.4.4. Initiatives locales de résilience en lien avec la sécurité**

Les collectivités territoriales réalisent chaque année diverses activités pour renforcer les capacités opérationnelles des FDS et des VDP. En 2024, 31,13% des collectivités ont pu réaliser des activités de renforcement des capacités opérationnelles des FDS et des VDP. Ces activités sont principalement :

- la dotation des FDS et des VDP en carburant ;
- la dotation des FDS et des VDP en matériels de sécurité ;
- la dotation des FDS et des VDP en moyens roulants ;
- la dotation des FDS et des VDP en fourniture de bureau et en matériels informatiques ;
- la dotation des FDS et des VDP en drone de surveillance ;
- la construction de brigade territoriale de gendarmerie ;
- la construction de poste de police ;
- l'éclairage de zones criminogènes en lampadaires solaires.

En 2024, la majorité des collectivités territoriales (68,87%) n'ont pas pu entreprendre des activités de renforcement des capacités opérationnelles des FDS et des VDP. Deux (2) principales raisons expliquent cette situation :

- le manque de ressources financières qui constitue un frein majeur à l'organisation de formations, à l'acquisition de matériel ou à tout appui logistique ;
- l'absence de FDS et de VDP dans certaines communes en 2024, rendant impossible toute initiative locale d'appui ou de renforcement.

#### **6.4.5. Initiatives locales de résilience en lien avec les mécanismes traditionnels ou communautaires de gestion de crise**

Les populations utilisent des mécanismes traditionnels ou communautaires pour résoudre certaines crises. En 2024, de nombreuses collectivités territoriales (75,00%) disposaient de dispositifs traditionnels ou communautaires de gestion de crise, témoignant de la vitalité des structures sociales locales à faire face aux défis sécuritaires. Ces mécanismes sont principalement :

- les cadres de concertation communaux (CC Co) ;
- les comités de gestion de crises;
- la chefferie coutumière;
- le recours aux autorités religieuses;
- les cellules pour la prévention et la résolution des conflits;
- les comités fonciers villageois (CFV) ;
- les comités villageois de développement (CVD);
- la parenté à plaisanterie, souvent mobilisée pour apaiser les tensions..

Ces dispositifs jouent un rôle important dans la cohésion sociale, la résolution pacifique des conflits et la résilience communautaire. Ils méritent d'être soutenus pour renforcer leur efficacité.

### **6.5. Actions menées par l'État et les PTF pour renforcer la résilience des populations en 2024**

#### **6.5.1. Actions menées par l'État**

L'Etat a mené plusieurs actions en 2024 pour renforcer la résilience des populations.

Le tableau ci-dessous présente les fréquences de ces différentes actions dans les collectivités.

**Tableau 29 : fréquence des actions menées par l'Etat pour renforcer la résilience des populations en 2024 dans les CT**

Actions	Fréquences (%)
Formations en médiation et cohésion sociale	29,07
Enregistrement et suivi des PDI	80,00
Construction d'abris temporaires ou amélioration des logements	17,60
Appui logistique pour les sites d'accueil (latrines, points d'eau, etc.)	22,93

Distribution de vivres et d'intrants agricoles (semences, outils, engrais)	81,87
Appui aux AGR (activités génératrices de revenus)	24,27
Distribution des kits de dignité	28,53
Mise en place des VDP	65,33
Infrastructures et équipements de santé	25,87
Infrastructures et équipements dans le domaine de l'éducation	26,13
Installation d'une unité des FDS	24,27

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Le tableau met en lumière les types d'actions entreprises par les CT en réponse à la crise sécuritaire en 2024, avec des niveaux d'implication variables selon les domaines.

De l'analyse, il ressort que les actions les plus fréquentes sont les distributions de vivres et d'intrants agricoles (81,87%), l'enregistrement et le suivi des PDI (80%) et le recrutement des volontaires pour la défense de la patrie (65,33%).

Ces priorités traduisent une volonté des CT de répondre aux besoins humanitaires immédiats, de soutenir la production agricole pour renforcer la résilience économique et de sécuriser leurs territoires.

En revanche, les actions en lien avec les formations en médiation et cohésion sociale (29,07%), la construction d'abris ou l'amélioration des logements (17,60%), les infrastructures éducatives et de santé (environ 26%), l'appui aux AGR et l'installation d'unités FDS (24,27%), etc. sont moins fréquentes. Cette situation pourrait révéler des contraintes de ressources ou une priorisation orientée vers l'urgence.

#### **6.5.2. Actions menées par les partenaires pour renforcer la résilience des populations**

Les partenaires techniques et financiers ont aussi mené des actions en 2024 pour renforcer la résilience des populations.

Le tableau ci-dessous présente la proportion des CT ayant bénéficié de chacune de ces actions menées dans le cadre de la réponse à la crise sécuritaire avec le soutien des PTF. Il permet d'apprécier la couverture des différentes interventions ainsi que les différents domaines concernés sur le territoire national,

**Tableau 30: fréquence des actions menées par les partenaires pour renforcer la résilience des populations**

Actions	Fréquence
Formations en médiation et cohésion sociale	49,06
Construction d'abris temporaires ou amélioration des logements	28,42

Actions	Fréquence
Appui logistique pour les sites d'accueil (latrines, points d'eau, etc.)	34,58
Distribution de vivres et d'intrants agricoles (semences, outils, engrais)	69,17
Appui aux AGR (activités génératrices de revenus)	50,94
Distribution des kits de dignité	43,43
Infrastructures et équipements de santé	26,27
Infrastructures et équipements dans le domaine de l'éducation	30,03

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

En 2024, la distribution de vivres et d'intrants agricoles est l'action la plus menée par les partenaires avec 69,17% des CT ayant déclaré en avoir bénéficié.

#### **6.6. Les actions de prévention mises en œuvre en 2024 au niveau des CT pour l'éveil de conscience des populations face aux menaces sécuritaires**

Face aux menaces sécuritaires, de nombreuses actions de prévention ont été mises en œuvre en 2024 au niveau des collectivités territoriales pour l'éveil de conscience des populations. Le tableau ci-dessous présente les fréquences de ces différentes actions dans les CT.

**Tableau 31:** fréquence des actions de prévention mises en œuvre en 2024 au niveau des CT pour l'éveil de conscience des populations face aux menaces sécuritaires

Actions	Fréquence (%)
Sensibilisation sur les risques de collaboration inconsciente ou involontaire avec les terroristes	79,72
Diffusion de messages de prévention à travers la radio communautaire, les églises, mosquées, écoles, marchés, théâtre forum, etc.	51,27
Formations des leaders communautaires, religieux, enseignants, jeunes et femmes	54,08
Organisation de journées des communautés du vivre-ensemble et de la tolérance	41,13

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

L'action « la sensibilisation sur les risques de collaboration inconsciente ou involontaire avec les terroristes » est l'action la plus fréquente et a été menée dans 79,72% des CT suivies par les formations des leaders communautaires, religieux, enseignants, jeunes et femmes (54,08) et la diffusion de

messages de prévention à travers la radio communautaire, les églises, mosquées, écoles, marchés, théâtre forum (51,27).

### **6.7. Les actions majeures de la résilience dans les collectivités territoriales**

De nombreuses actions de résilience ont été menées dans les collectivités territoriales. Les données sur les fréquences de ces actions dans les CT sont consignées dans le tableau ci-dessous :

***Tableau 32: fréquence des actions majeures de la résilience dans les collectivités territoriales en 2024***

Action	Fréquence (%)
Soutien familial	62,50
Solidarité communautaire	89,10
Appui des autorités	73,40
Activités génératrices de revenus	51,86
Accès à l'éducation	71,54
Accompagnement psychologique	36,70

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Les informations recueillies auprès des CT montrent que la solidarité communautaire est une action majeure menée dans 89,10% des CT, traduisant une forte cohésion sociale face à la crise. Elle est suivie par l'appui des autorités (73,40 %) et l'accès à l'éducation (71,54 %), qui demeurent des leviers importants de soutien aux populations.

Le soutien familial (62,50 %) et les activités génératrices de revenus (51,86 %) montrent également l'implication des proches et des efforts déployés pour maintenir une autonomie économique minimale.

Toutefois, l'accompagnement psychologique (36,70 %) reste encore peu développé, malgré son importance dans les contextes de crise prolongée, ce qui suggère un besoin d'attention renforcée sur cet aspect du soutien aux populations.

### **6.8. Types de soutiens souhaités par les CT pour renforcer leurs actions de résilience**

De nombreuses actions de résilience sont déjà menées dans les CT. Cependant, elles souhaitent recevoir encore divers soutiens pour renforcer leurs actions de résilience.

Les nombres relatifs de CT qui ont besoin de ces types de soutiens sont présentés dans le tableau ci-dessous :

***Tableau 33: fréquences des types de soutien que les collectivités souhaitent recevoir***

Action	Fréquence (%)
Renforcement des capacités/formation	92,88
Appui financier	92,61
Cadres de concertation/dialogue	87,07
Sécurisation du territoire	75,20
Appui logistique	70,98
Autres	5,80

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

Les données collectées révèlent un fort besoin des CT pour l'ensemble des types de soutiens recensés. En tête des besoins exprimés, figure le renforcement des capacités/formation (92,88%), suivi de l'appui financier (92,61%) et la mise en place ou le fonctionnement des cadres de concertations (87,07%). Ces priorités traduisent la volonté des CT de se doter de compétences renforcées, de ressources adéquates et de dispositifs de coordination efficaces, en vue de renforcer durablement leur résilience face aux défis sécuritaire et humanitaire.

## **VII. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES, ENSEIGNEMENTS TIRES ET RECOMMANDATIONS**

---

### **7.1. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES**

Les difficultés recensées concernent, d'une part, les contraintes rencontrées par les CT dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leurs PLD, avec des propositions de solutions ; et d'autre part, les limites liées au renseignement du questionnaire dans le cadre du présent rapport.

#### **7.1.1. Difficultés rencontrées pendant l'élaboration des Plans de développement (PLD) et solutions proposées par les CT**

Le processus d'élaboration des PLD se heurte à plusieurs difficultés d'ordre technique, institutionnel, financier et sécuritaire. Afin d'y remédier, les CT ont formulé un certain nombre de propositions.

Le tableau ci-après présente une synthèse des principales difficultés rencontrées ainsi que les solutions proposées.

**Tableau 34: synthèse des difficultés rencontrées et solutions proposées par les CT dans le processus d'élaboration des PLD**

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS PROPOSEES
Insuffisance de ressources humaines qualifiées en matière de planification locale	Renforcer les capacités des acteurs des CT en matière de planification à travers des formations ciblées et continues.

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS PROPOSEES
Faible participation des populations dans le processus d'élaboration des PCD/PRD	Instaurer des mécanismes inclusifs de consultation à toutes les étapes du processus (diagnostic, priorisation, validation) afin de garantir une participation effective et représentative des acteurs locaux
La planification peu réaliste en termes d'activités et surtout en termes de programmation financière	Appuyer les CT dans la budgétisation réaliste basée sur leurs capacités financières réelles
L'insuffisance de ressources financières due essentiellement à la faiblesse des ressources propres des CT et à l'absence de PTF ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources propres (fiscalité locale, partenariats public-privé) ;</li> <li>• sensibiliser les contribuables afin d'accroître les ressources propres ;</li> <li>• mettre en place une stratégie de recherche de financements ;</li> <li>• maximiser sur les investissements rentables (infrastructures marchandes, institutions de taxes) ;</li> <li>• impliquer/tenir compte des Personnes déplacées internes (PDI) dans le processus de programmation des actions de développement.</li> </ul>
La situation sécuritaire (déguerpissement des populations, inaccessibilité de certaines zones, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adapter les processus de planification aux contextes sécuritaires (diagnostics à distance, recours aux acteurs locaux).</li> <li>• promouvoir la résilience locale à travers des projets spécifiques dans les zones touchées.</li> </ul>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

#### 7.1.2. Difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PRD/PCD en 2024 et solutions proposées

##### ❖ Difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre des PCD/PRD

Les difficultés rencontrées par les CT pendant la mise en œuvre des PCD/PRD sont diverses et varient selon les contextes. Dans la dynamique d'amélioration et de recherche d'efficacité dans la mise en œuvre des PLD, des solutions ont été proposées pour leur mise en œuvre réussie. La synthèse est faite dans le tableau ci-dessous.

Tableau 35: synthèse des difficultés rencontrées et solutions proposées dans la mise en œuvre des PLD

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS PROPOSEES
La situation sécuritaire difficile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la sécurité par la construction de poste de sécurité (Police ou gendarmerie) ;</li> <li>• Délocaliser certains investissements dans des zones plus accessibles.</li> </ul>
La faible mobilisation des ressources financières, l'absence de PTF pour accompagner la mise en œuvre du PLD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des CT dans la mobilisation des ressources financières ;</li> <li>• Développer une stratégie locale de mobilisation de ressources,</li> </ul>
La limitation des ressources budgétaires liée aux restrictions budgétaires, entravant la capacité des CT à mettre en œuvre efficacement leurs plans d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la mobilisation des ressources propres à travers une meilleure identification des contribuables et un recouvrement efficace. ;</li> <li>• Diversifier les sources de financement en développant des partenariats avec le secteur privé, les ONG, les associations de développement, et les partenaires techniques et financiers (PTF).</li> <li>• Améliorer la planification budgétaire en priorisant les investissements à fort impact socio-économique et à coûts maîtrisés</li> </ul>
La planification peu réaliste en termes d'activités et surtout en termes de programmation financière,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incrire dans les PLD des actions réalistes et réalisables ;</li> <li>• Renforcer les capacités des acteurs des CT en planification locale ;</li> <li>• Associer systématiquement les techniciens et partenaires au développement dès l'élaboration des PLD.</li> </ul>
Difficultés de recouvrement des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamiser les opérations de recouvrement des recettes propres</li> <li>• Sensibiliser la population au civisme fiscal</li> <li>• Rechercher des PTF pour accompagner la mise en œuvre du PLD</li> </ul>
Obtention tardive des autorisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les procédures de passation des marchés publics</li> </ul>

Source : DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

#### 7.1.3. Difficultés rencontrées au cours du remplissage du questionnaire et solutions proposées

##### ❖ Difficultés rencontrées au cours du renseignement du questionnaire

Pour la collecte de données, un canevas a été transmis aux CT pour renseignement. Dans le sens d'améliorer le renseignement du canevas de collecte de données pour les prochains rapports, les CT ont formulé quelques suggestions y relatives La synthèse est proposée dans le tableau suivant.

***Tableau 36: synthèses des difficultés rencontrées dans le renseignement du canevas et solutions proposées par les CT***

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS PROPOSEES
Le volume et la complexité du canevas de collecte de données	Alléger/réduire le volume du questionnaire
l'inaccessibilité aux archives pour cause d'insécurité, perte de données, mobilité de personnel, absence de mémoire	Collecter certaines données spécifiques auprès des STD concernés en leur adressant des questionnaires spécifiques
La non maîtrise de l'outil kobocollect pour le renseignement du questionnaire en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les acteurs en charge de renseigner le questionnaire ;</li> <li>Créer un forum virtuel pour renforcer les capacités des acteurs au remplissage du questionnaire.</li> </ul>

***Source :*** DGDT, collecte de données terrain de suivi des PLD, août 2025

## 7.2. ENSEIGNEMENTS TIRES

L'analyse des données issues du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PLD a permis de dégager plusieurs enseignements. Tirés des pratiques observées sur le terrain, ces enseignements mettent en évidence les avancées enregistrées, les limites constatées ainsi que les éléments à capitaliser pour améliorer les processus futurs d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des PLD, de même que les prochaines éditions du rapport de suivi y afférent.

### Au niveau de l'élaboration des PLD

Au titre de l'année 2024, les enseignements tirés du processus d'élaboration des PLD sont les suivantes

- la nécessité de mettre en place des mécanismes pérennes pour garantir la relecture des PLD, conformément aux orientations des guides méthodologiques de planification locale;
- l'opérationnalisation effective du Comité technique pluridisciplinaire (CTP) est essentielle pour assurer la validation rigoureuse et concertée des PLD ;
- la programmation reste dominée par les secteurs sociaux, fortement dépendant de l'appui des PTF, ce qui pose un enjeu de durabilité financière.

### Au niveau de la mise en œuvre des PLD

Concernant la mise en œuvre des PLD, les enseignements sont les suivants :

- la délocalisation d'investissement est souvent nécessaire pour garantir l'accès aux services publics dans un contexte de crise sécuritaire ;

- la suspension des investissements par l'Etat sur ressources propres influence les niveaux de mise œuvre des PCD/PRD ;
- l'absence ou le dysfonctionnement des Comités de Suivi Technique (CTS) limite le suivi efficace de la mise en œuvre du PLD ;
- la crise sécuritaire persistante aggrave les difficultés de mobilisation des ressources, limitant la capacité des plans de développement ;
- l'existence continue de PAI non alignés aux PLD révèle une faiblesse de l'ancrage de la planification stratégique locale dans la programmation annuelle ;
- l'absence de dispositifs réglementaires contraignant affaiblit l'exercice de redevabilité des CT, notamment en lien avec la mise en œuvre des PLD.

### **Au niveau du suivi et de l'évaluation des PLD**

Les enseignements et leçons suivants sont à retenir :

- il est nécessaire d'outiller les CT en suivi-évaluation, notamment dans la production régulière des rapports mise en œuvre des PLD;
- l'archivage demeure une faiblesse structurelle des CT, nécessitant un appui spécifique pour la conservation et la traçabilité des données;
- les comités techniques de suivi au niveau local doivent être rendus fonctionnels pour faciliter un pilotage efficace des actions de développement;
- la culture de la gestion axée sur les résultats reste insuffisamment ancrée dans les pratiques des CT, limitant l'efficacité de l'action publique locale.

### **Au niveau du remplissage du canevas**

- la nécessité d'adapter le questionnaire aux spécificités des CT, notamment celles dont les PLD sont échus, celles dont la population est déguerpie et les arrondissements, pour une meilleure représentativité des données;
- la nécessité d'harmoniser les compréhensions des acteurs s'impose afin de garantir la qualité et l'exploitabilité des données collectées. Cela pourrait se faire à travers l'organisation d'un forum virtuel ;
- la nécessité de mettre en place un mécanisme de suivi du retour des questionnaires renseigné;
- la nécessité d'améliorer la clarification du canevas (questionnaire) par la reformulation ou la spécification de certaines questions.

### **7.3. RECOMMANDATIONS**

Des recommandations générales et spécifiques ont été formulées en vue d'améliorer le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des PLD ainsi que de renforcer la résilience des CT face à la crise sécuritaire.

### 7.3.1. Recommandations d'ordre général

**Tableau 37: synthèse des recommandations d'ordre général**

N°	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre	Structures impliquées
1.	Accorder une priorité aux investissements productifs et de soutien à la production dans les PAI	CT	STD, des sectoriels concernés, PTF
2.	Assurer l'alignement des PAI aux priorités stratégiques des plans locaux de développement	CT	STD des sectoriels concernés
3.	Renforcer les capacités techniques des agents des CT sur le processus de planification locale et de mobilisation des ressources	CT	MEF (DGEP, DGDT)
4.	Mettre à la disposition des CT un canevas type pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre des PLD	DGDT	DREP, CT
5.	Améliorer la participation et l'inclusion des communautés lors de l'élaboration et la mise en œuvre des PLD	CT	Structures techniques d'appui (Bureaux d'études, DREP, DGDT)
6.	Renforcer la coordination et la synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans le développement local	CT	MATM, MEF, OSC, PTF et autres Département ministériels concernés

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

### 7.3.2. Recommandations spécifiques pour renforcer la résilience des CT

Au titre de la résilience des CT, des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'Etat, des PTF et des CT dont les principales sont les suivantes :

**Tableau 38: synthèse des recommandations d'ordre spécifique**

N°	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre	Structures impliquées
1.	Renforcer les dispositifs communautaires de résolution pacifique des conflits	CT	STD concernés

N°	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre	Structures impliquées
2.	Renforcer l'accompagnement psychosocial des populations affectées	CT	STD concernés
3.	Renforcer le soutien aux groupes vulnérables et le développement des initiatives économiques locales	CT	STD concernés, PTF
4.	Renforcer l'accès des populations locales aux services publics locaux de qualité (réhabilitation des infrastructures impactées par la crise..) ;	CT	Etat, STD concernés, PTF
5.	Renforcer le maillage sécuritaire et les capacités opérationnelles des FDS et VDP	Etat	CT, STD
6.	Renforcer l'accès des PDI et des personnes vulnérables aux facteurs de production (accès à la terre, aux intrants, ou outils...)	CT	Etat, PTF
7.	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des leaders communautaires sur la cohésion sociale	Etat	Etat, OSC, PTF
8.	Accélérer le retour des populations et de l'administration dans les localités libérées	Etat/MATM	CT ; Sécurité ; ONG/AD
9.	Améliorer l'accessibilité des localités (Sécurisation et désenclavement des zones)	Etat	Sécurité ; ONG/AD

**Source :** DGDT, enquête terrain, août-octobre 2025

## CONCLUSION

---

Le rapport de suivi du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PLD en 2024 a permis de mettre en évidence un certain nombre d'indicateurs dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire. Il s'agit notamment de la situation de la validité des PLD en 2024, de la mobilisation des ressources pour le financement des PLD, de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des PLD et de la promotion des facteurs de résilience, dans un contexte de crise sécuritaire, entrepris par les CT.

Il ressort de l'étude que toutes les CT du Burkina Faso élaborent et mettent en œuvre des plans locaux de développement. Toutefois, au 31 décembre 2024, seuls 193 CT sur 364, (53,02%) disposaient de PLD valides contre 171 CT (46,98 %) qui étaient échus. Par ailleurs, 45,34% des CT déclarent avoir engagé le processus de relecture de leur PLD.

Le bilan de mise en œuvre des PAI indique que 182 CT affirment s'appuyer sur leurs PLD pour l'élaboration des PAI, dont 55,49% de manière totale et 44,51 % de façon partielle. Cette articulation entre les PLD et les PAI constitue une base importante pour la programmation des actions de développement, dont l'effectivité se reflète à travers les niveaux d'exécution. Ainsi, les taux d'exécution physique et financière des PPM en 2024 sont respectivement en moyenne de 68,55% et 61,97%. Plusieurs partenaires appuient les CT dans la mise en œuvre de leurs actions de développement.

Sur une programmation financière globale des PLD en 2024 de 93 704 291 418 F CFA, un montant de 43 360 777 137 F CFA a été mobilisé, soit un taux de 46,27 %. Ces ressources, provenant des recettes propres des CT, des transferts de l'État ainsi que des contributions des partenaires techniques et financiers, ont permis, entre autres, la réalisation d'infrastructures scolaires et sanitaires, l'acquisition d'équipements et de matériels sociaux de base, etc.

Par ailleurs, pour faire face aux conséquences de la crise sécuritaire, de multiples initiatives locales et endogènes de résilience ont été prises par les CT dans divers domaines tels que l'éducation, la santé, la sécurité, etc. à travers leurs ressources propres, l'Etat et les PTF.

Toutefois, des difficultés ont émaillé la mise en œuvre des actions. Parmi celles-ci, on note principalement l'insuffisance de ressources financières des CT qui n'a pas permis à 46,98% de CT de disposer de PLD valides. Cette insuffisance de ressources financières des CT, est liée principalement à leur faible capacité d'autofinancement, à la crise sécuritaire qui constitue un obstacle majeur à la mobilisation et l'implication des populations au cours de l'élaboration et la mise en œuvre des leurs PLD.

Dans un souci d'améliorer la contribution des PLD à la résilience des CT et à l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations, des enseignements ont été tirés et des recommandations formulées, dont la mise en œuvre permettra une meilleure planification du développement des communes et des régions du Burkina Faso ; l'essentiel étant que toutes les CT puissent disposer à tout moment d'un PLD valide, traduisant leurs réalités et une stratégie viable de mobilisation de ressources.

## ANNEXES

---

Annexe 1 : situation de validité et de relecture des PLD par région en 2024

REGIONS	PROVINCES	CT	Année de début	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	Observations
BOUCLE DU MOUHO UN	BALÉ	BAGASSI	2025	2029	Valide	Oui	2024	0
		BANA	2025	2029	Valide	Sans réponse	-	0
		BOROMO	2024	2028	Valide	Sans réponse	-	0
		FARA	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0
		OURI	2018	2022	Echu	Non	-	Manque de ressources financières
		PA	2025	2029	Valide	Sans réponse	-	0
		POMPOÏ	2018	2022	Echu	Oui	2024	0
		POURA	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0
		SIBY	2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
BANWA	BANWA	YAHO	2020		2024	Valide	Sans réponse	-		0
		BALAVÉ	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		KOUKA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		SAMI	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		SANABA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-		0
		SOLENZO	2019		2023	Echu	Non	-		Crise sécuritaire
		TANSILA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
	KOSSI	BARANI	2024		2028	Valide	Sans réponse	-		0
		BOMBOROK UI	2024		2028	Valide	Sans réponse	-		0
		BOURASSO	2015		2019	Echu	Oui	2021		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		DJIBASSO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		DOKUI	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		DOUMBALA	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de moyen et l'insécurité
		KOMBORI	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		MADOUBA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		NOUNA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		SÔNÔ	2014		2018	Echu	Non	-		C'est pour des raisons d'insécurité et le manque de moyen financier
	MOUHOUN	BONDOKUI	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		DÉDOUGOU	2019		2023	Echu	Oui	2024	0	
		DOUROULA	2019		2023	Echu	Non	-		L'insécurité et difficulté d'accès de certains villages

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
NAYALA	KONA									et également manque de ressources
		KONA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-		0
		OUARKOYE	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		SAFANÉ	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		TCHÉRIBA	2019		2023	Echu	Non	-		Problème d'insécurité et d'insuffisance de ressources
	NAYALA	GASSAN								- Manque de partenaire et aussi de ressources propres nécessaire à la relecture du PCD
			2014		2018	Echu	Non	-		- Contexte sécuritaire très délétère dans la commune - Inaccessibilité de la zone
		GOSSINA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		KOUGNY	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financière propre et absence

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
SOUROU	TOMA									de partenaires pour la relecture
		TOMA	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		YABA	2014		2018	Echu	Oui	2024	0	
		YÉ	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources financières et de partenaires
	SOUROU	DIIN	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		GOMBORO	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de partenaire pour accompagner la collectivité, dû à l'insécurité qui grandissait dans la zone
		KASSOUM	2014		2018	Echu	Non	-		1. Contexte sécuritaire 2. L'inaccessibilité de la commune 3. Manque de financement
		KIEMBARA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		LANFIÈRA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		LANKOUÉ	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		TOÉNI	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		TOUGAN	2016		2020	Echu	Non	-		Situation sécuritaire
		REGION	2024		2028	Valide	Sans réponse	-		
CASCADES	COMOE	BANFORA	2019		2023	Echu	Non	-		Mesure de restriction des dépenses d'investissement sur fonds propres sans l'avis préalable du MEF. NB : La mairie a obtenu l'autorisation du MEF et le processus sera lancée d'ici fin septembre
		BEREGADO UGOU	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		MANGODARA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		MOUSSODO UGOU	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
LERABA	NIANGOLOKO	NIANGOLOKO	2019		2023	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
		OUO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SIDERADOU GOU	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		SOUBAKANI EDOUGOU	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		TIEFORA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
	DOUNA	DAKORO	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		DOUNA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		KANKALABA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		LOUMANA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		NIANKORO DOUGOU	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		OUELENI	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SINDOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		WOLONKOTO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		REGION	2018		2022	Echu	Oui	2024		
CENTRE	KADIOGO	KOMKI-IPALA	2013		2017	Echu	Oui	2025	0	
		KOMSILGA	2013		2017	Echu	Oui	2025	0	
		KOUBRI	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		OUAGADOU GOU	2018		2022	Echu	Non	-		Se référer à la commune de Ouagadougou
		PABRÉ	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de moyens financiers
		SAABA	2019		2023	Echu	Oui	2025	0	
		TANGHIN_D ASSOURI	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		REGION	2018		2022	Echu	Oui	2025		
CENTRE-EST	BOULGOU	BAGRÉ	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		BANÉ	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		BÉGUÉDO	2015		2019	Echu	Oui	-	0	
		BISSIGA	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance des ressources propres, absence de partenaires techniques et financiers pour accompagner la commune
		BITOU	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		BOUSSOUM A	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		GARANGO	2019		2023	Echu	Oui	2025	0	
		KOMTOÈGA	2015		2019	Echu	Non	-		RAS
		NIAOGHO	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
KOULPÉLO GO	TENKODOGO	TENKODOGO	2017		2021	Echu	Non	-		Processus d'évaluation en cours ainsi que sa relecture
		ZABRÉ	2015		2019	Echu	Oui	2024	0	
		ZOAGA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		ZONSÉ	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
	KOMIN-YANGA	DOURTENG A	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOMIN-YANGA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		LALGAYE	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		OUARGAYE	2019		2023	Echu	Non	-		Contexte sécuritaire difficile avec plusieurs villages déplacés et une insuffisance des ressources financières.
		SANGHA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
KOURITTE NGA	SOUDOUGU I	SOUDOUGU I	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		YARGATEN GA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		YONDÉ	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
	BASKOURÉ	ANDEMTE NGA	2019		2023	Echu	Oui	2025		0
										Manque de financement. La relecture avait été enclenché sous financement de UNICEF et suspendue
		DIALGAYE	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		GOUNGUEN	2013		2017	Echu	Non	-		Manque de ressources pour financer une telle activité
		KANDO	2025		2029	Valide	Oui	2024		0
		KOUPÈLA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		POUYTENG A	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		TENSOBENT ENGA	2013		2017	Echu	Non	-		Manque de ressources. La commune est à la recherche de partenaires
		YARGO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		REGION	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de ressources
CENTRE-NORD	BAM	BOURZANG A	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de financement
		GUIBARÉ	2019		2023	Echu	Oui	2025		0
		KONGOUSSI	2018		2022	Echu	Oui	2024		0
		NASSÉRÉ	2020		2024	Valide	Sans réponse	-		0
		ROLLO	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		ROUKÔ	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de financement
		SABSÉ	2019		2023	Echu	Oui	2024		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
NAMENTEN GA	TIKARÉ	TIKARÉ	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
		ZIMTANGA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
	BOALA	BOALA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		BOULSA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		BOUROUM	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
	DARGO	DARGO	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de ressources financières et de partenaires
		NAGBINGO U	2014		2018	Echu	Oui	2022	0	
	TOUGOURI	TOUGOURI	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		YALGO	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
	ZÉGUÉDÉG UEN	ZÉGUÉDÉG UEN	2014		2018	Echu	Oui	2022	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année de début	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	Observations
SANMATENGA	SANMATENGA	BARSALOGHO	2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0
		BOUSSOUMA	2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0
		DABLO	2014	2018	Echu	Non	-	Toute la population de la commune est déguerpie et dispersée. La commune ne dispose plus des ressources propres
		KAYA	2018	2022	Echu	Oui	2024	0
		KORSIMORO	2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0
		MANÉ	2019	2023	Echu	Non	-	Insuffisance de ressource -problèmes liés à l'insécurité
		NAMISSIGUIMA	2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0
		PENSA	2015	2019	Echu	Non	-	insuffisance des ressources propres et recherche de partenaires ; le contexte sécuritaire a fait que beaucoup d'acteurs ne sont plus sur place a Pensa

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		PIBAORÉ		2014	2018	Echu	Non	-		La commune ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour la relecture
		PISSILA		2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		ZIGA	2014		2018	Echu	Oui	2024	0	
		REGION		2023	2027	Valide	Sans réponse	-		
CENTRE-OUEST	BOULKIEM DE	BINGO		2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		IMASGHO		2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		KINDI								La commune de Kindi manque de ressources financières nécessaires pour enclencher le processus de relecture de son PCD échu
		KOKOLOGO		2014	2018	Echu	Non	-		
		KOUDOUGO U		2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0	
				2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		NANDIALA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		NANORO	2014		2018	Echu	Oui	2024	0	
		PELLA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		POA	2025		2029	Valide	Oui	2023	0	
		RAMONGO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SABOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SIGLE	2019		2023	Echu	Non	-		Manque de ressources financière
		SOA	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de financement
		SOURGOU	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		THIOU	2014		2018	Echu	Oui	-	0	
	SANGUIE	DASSA	2015		2019	Echu	Non	-		La commune est à la recherche d'un partenaire technique et financier pour

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
										l'accompagner dans le processus.
	DIDYR	2015	2019	Echu	Oui	2024		0		
	GODYR	2022	2026	Valide	Sans réponse	-		0		
	KORDIE	2020	2024	Valide	Sans réponse	-		0		
	KYON	2019	2023	Echu	Oui	2024		0		
	POUNI	2021	2025	Valide	Sans réponse	-		0		
	REO	2025	2029	Valide	Sans réponse	-		0		
	TENADO	2018	2022	Echu	Non	-				Manque de ressources financières
	ZAMO	2018	2022	Echu	Non	-				insufisances de ressources
	ZAWARA	2022	2026	Valide	Sans réponse	-		0		
SISSILI	BIEHA	2015	2019	Echu	Oui	2025		0		

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
ZIRO	BOURA	BOURA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		LEO	2025		2029	Valide	Oui	2024	0	
		NEBIELIAN AYOU								Manque de ressources pour le recrutement d'un consultant pour le processus d'élaboration d'un nouveau PCD
		NIABOURI	2013		2017	Echu	Non	-	0	
		SILLY	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		TO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
	ZIRO	BAKATA	2018		2022	Echu	Oui	2025	0	
		BOUGNOUN OU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		DALO	2018		2022	Echu	Non	-	0	Nous avons pas de ressources pour la Relecture, nous sommes à la recherche des financements

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		GAO	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		KASSOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SAPOUY	2014		2018	Echu	Oui	-	0	
		REGION	2017		2021	Echu	Oui	2025		
CENTRE-SUD	BAZÈGA	DOULOUNGU	2014		2018	Echu	Oui	2025	0	
		GAONGO	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières, absence de partenaires techniques et financiers
		IPELCE	2025		2029	Valide	Oui	2024	0	
		KAYAO	2013		2017	Echu	Oui	2024	0	
		KOMBISSIRI	2013		2017	Echu	Oui	2025	0	
		SAPONÉ	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		TOÉCÉ	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières, Absence de

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
NAHOURI	NAHOURI									partenaires techniques et financiers
		GUIARO	2015		2019	Echu	Oui	2025		0
		PO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		TIÉBÉLÉ	2015		2019	Echu	Non	-		La DGDT va élaborer à partir de 2026
		ZECCO	2015		2019	Echu	Non	-		La Commune est à la recherche d'un financement avec les Partenaires jusqu'à présent.
		ZIOU	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
		BÉRÉ	2014		2018	Echu	Non	-		LA COMMUNE EST A LA RECHERCHE DE PARTENAIRES POUR FINANCER LA RELECTURE
ZOUNDWÉ OGO	ZOUNDWÉ OGO	BINDÉ	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		GOGO	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		GOMBOUSS OUGOU	2013		2017	Echu	Oui	2025	0	
		GUIBA	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources
		MANGA				Echu	Non	-		Manque de partenaire technique, Manque de financement
		NOBÉRÉ	2014		2018	Echu	Non	-		MANQUE DE FONDS
		REGION	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
EST	GNAGNA	BILANGA	2025		2029	Valide	Oui	2024	0	
		BOGANDÉ	2025		2029	Valide	Oui	2024	0	
		KOALA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		LIPTOUGOU	2015		2019	Echu	Non	-		PCD échu mais processus de renouvellement non enclenché

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
GOURMA	MANI	MANI	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		PIÉLA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		THION	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
	DIABO	DIABO	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		DIAPANGO U	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		FADA-NGOURMA	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		MATIAKOALI	2014		2018	Echu	Non	-		accessibilité difficile ; manque de ressource
		TIBGA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		YAMBA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
	KOMANDJARI	BARTIÉBOUGOU	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de financement et la crise sécuritaire

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		FOUTOURI								La commune n'a pas enclenché le processus de relecture faute de partenaire techniques et financier et de l'accès difficile à la localité en raison de la situation sécuritaire
		GAYÉRI	2014	2018	Echu	Non	-			
	KOMPIENG A	KOMPIENG A	2020	2024	Valide	Sans réponse	-		0	
		MADJOARI	2022	2026	Valide	Sans réponse	-		0	
		PAMA	2015	2019	Echu	Non	-		0	Situation sécuritaire délictue
	TAPOA	BOTOU	2022	2026	Valide	Sans réponse	-		0	
		DIAPAGA	2023	2027	Valide	Sans réponse	-		0	
		KANTC HARI	2019	2023	Echu	Non	-		0	manque de ressources financières et contexte sécuritaire difficile

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		LÔGBOU	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de moyens financiers et insécurité
		NAMOUNO	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		PARTIAGA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		TAMBA GA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		TANSA RGA								-Contexte sécuritaire dans la zone, Insuffisance de ressources financières de la commune pour la relecture, absence de partenaires techniques et financiers pour accompagner la relecture
		REGION	2019		2023	Echu	Oui	2025		
HAUTS-BASSINS	HOUET	BAMA	2014		2018	Echu	Oui	2021	0	
		BOBO-DIOULASSO	2017		2021	Echu	Oui	2025	0	
		DANDÉ	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année de début	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		FARAMANA	2019	2023	Echu	Oui	2024	0	
		FO	2014	2018	Echu	Oui	2025	0	
		KARANGAS SO-SAMBLA	2024	2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		KARANGAS SO-VIGUÉ	2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOUNDOUG OU	2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		LÈNA	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		PADÉMA	2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		PÉNI	2024	2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		SATIRI	2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		TOUSSIANA	2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
KÉNÉDOUGOU	KÉNÉDOUGOU	BANZON	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
		DJIGOUÈRA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		KANGALA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		KAYAN	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		KÔLÔKÔ	2019		2023	Echu	Non	-		Nous sommes à la recherche de financement pour enclencher la procédure
		KOURINION	2019		2023	Echu	Non	-		Absence de ressources financières
		KOUROUMA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		MORLABA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		NDÔRÔLA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année de début	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
TUY	ORODARA	ORODARA	2018	2022	Echu	Non	-		Raisons de contraintes financières
		SAMÔGÔGO UAN	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SAMÔGÔYI RI	2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		SINDO	2020	2024	Valide	Sans réponse	-	0	
	TUY	BÉKUI	2018	2022	Echu	Oui	2022	0	
		BÉRÉBA	2024	2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		BONI	2023	2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		FOUNZAN	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		HOUNDÉ	2024	2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOTI	2022	2026	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		KOUMBIA	2025		2029	Valide	Sans réponse	-	0	
		REGION	2018		2022	Echu	Oui	2025		
NORD	LOROUM	BAHN	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		OUINDIGUI	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		SOLLÉ	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		TITAO	2017		2021	Echu	Non	-		Situation sécuritaire, insuffisance de ressources financières
	PASSORÉ	ARBOLLÉ	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		BAGARÉ	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		BOKEN	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		GOMPONSO M	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
YATENGA	KIRSI	KIRSI	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières
		LA-TODEN	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		PILIMPIKOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		SAMBA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		YAKO	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	
	YATENGA	BARGA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		KAÏN	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		KALSAKA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOSSOUKA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOUMBRI	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
ZONDOMA	NAMISSIGUI MA	NAMISSIGUI MA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		OUAHIGOU YA	2017		2021	Echu	Oui	2024		0
		OLA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		RAMBO	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		SENGUÈNÈ GA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		TANGAYE	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		THIOU	2014		2018	Echu	Oui	-		0
		ZOGORÉ	2015		2019	Echu	Oui	2023		0
	ZONDOMA	BASSI	2019		2023	Echu	Oui	2024		0
		BOUSSOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		GOURCY	2018		2022	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financière

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		LÈBA	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		TOUGO	2019		2023	Echu	Non	-		Absence de ressources financières au niveau communal,rareté des partenaires financiers
		REGION	2018		2022	Echu	Oui	2025		
PLATEAU-CENTRAL	GANZOURGOU	BOUDRI	2015		2019	Echu	Oui	2024	0	
		KOGHO	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	
		MEGUET	2014		2018	Echu	Oui	2024	0	
		MOGTEDO	2014		2018	Echu	Oui	2025	0	
		SALOGO	2014		2018	Echu	Oui	2024	0	
		ZAM	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	
		ZORGHO	2017		2021	Echu	Oui	2021	0	
		ZOUNGOU	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de moyens financiers
	KOURWEOGO	BOUSSE	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources financières

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
OUBRITENGA	LAYE	LAYE	2020		2024	Valide	Sans réponse	-		0
		NIOU	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		SOURGOUBLA	2023		2027	Valide	Sans réponse	-		0
		TOEGUEN	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
	DAPEOLGO	AMBSOUYA	2015		2019	Echu	Oui	2024		0
		DAPEOLGO	2024		2028	Valide	Sans réponse	-		0
		LOUMBILA	2017		2021	Echu	Non	-		Manque de moyens
		NAGREONGO	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources
		OURGOU-MANEGA	2014		2018	Echu	Non	-		Accompagnement interrompu
		ZINIARE	2017		2021	Echu	Oui	2024		0
		ZITENGA	2014		2018	Echu	Oui	2024		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		REGION	2017		2021	Echu	Oui	2025		
SAHEL	OUDALAN	DÉOU	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		GOROM-GOROM	2019		2023	Echu	Oui	2025	0	
		MARKOYE	2019		2023	Echu	Oui	2024	0	
		OURSI	2018		2022	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
		TIN-AKOFF	2015		2019	Echu	Non	-		L'insécurité et difficultés financières
SÉNO	SÉNO	BANI	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0	
		DORI	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	
		FALAGOUN TOU	2018		2022	Echu	Oui	2025	0	
		GORGADJI	2019		2023	Echu	Non	-		Situation sécuritaire et manque de ressources financières

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations	
SOUM	SAMPELGA	SAMPELGA	2019		2023	Echu	Non	-		Pour raison de la situation sécuritaire qui a entraîné le déplacement de la populations et l'éparpillement des acteurs.	
		SEYTENGA									
	ARBINDA	ARBINDA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-	0		
		BARABOULÉ									
	DIGUEL	DIGUEL	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressource	
		DJIBO									
	KELBO	KELBO	2012		2016	Echu	Non	-		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de ressources</li> <li>• Situation sécuritaire délétère ne permettant de réaliser un PCD/PRD en relation avec toutes les couches de la commune entière (ville de Djibo comme les villages de la commune)</li> </ul>	
		KELBO									

REGIONS	PROVINCES	CT	Année de début	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	Observations
KOURITÉ	KOUTOUGOU	KOUTOUGOU	2014	2018	Echu	Non	-	Insécurité
		NASSOUMBON	2014	2018	Echu	Non	-	Par manque de financement
		POBÉ-MENGAO	2014	2018	Echu	Non	-	Pour des raisons sécuritaire
		TONGOMAYEL	2014	2018	Echu	Non	-	Pour des raisons d'insécurité
	YAGHA	BOUNDORÉ	2015	2019	Echu	Oui	2025	0
		MANSILA	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0
		SEBBA	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0
		SOLHAN	2014	2018	Echu	Non	-	Manque de ressources financières
		TANKOUGOUNADIÉ	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0
		TITABÈ	2021	2025	Valide	Sans réponse	-	0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		REGION	2025		2029	Valide	Oui	2024		
SUD-OUEST	BOUGOURI BA	BONDIGUI	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		DIEBOUGOU	2009		2013	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources
		DOLO	2015		2019	Echu	Non	-		2023
		IOLONIORO	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		TIANKOURA	2015		2019	Echu	Non	-		Manque de moyens financiers
	IOBA	DANO	2018		2022	Echu	Non	-		Problème de financement
		DISSIN	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		GUEGUERE	2022		2026	Valide	Sans réponse	-	0	
		KOPER	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	
		NIEGO	2024		2028	Valide	Sans réponse	-	0	

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
NOUVELLE	ORONKUA	ORONKUA	2014		2018	Echu	Oui	2021		0
		OUESSA	2021		2025	Valide	Sans réponse	-		0
		ZAMBO	2015		2019	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières
	NOUMBIEL	BATIE	2019		2023	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières. Prise en compte possible au budget primitif
		BOUSSOU-KOULA	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisance de ressources financières
		KPUERE	2014		2018	Echu	Non	-		Insuffisances de recettes
		LEGMOIN	2014		2018	Echu	Oui	2025		0
		MIDEBO	2014		2018	Echu	Non	-		Manque de ressources financières
	PONI	BOUROUM-BOUROUM	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0
		BOUSSERA	2022		2026	Valide	Sans réponse	-		0

REGIONS	PROVINCES	CT	Année début	de	Année de fin	Statut de validité	Relecture enclenchée	Année début processus de relecture	de du de	Observations
		DJIGOUE	2014		2018	Echu	Non	-		Situation sécuritaire et faute de moyen financier
		GAOUA	2020		2024	Valide	Sans réponse	-	0	
		GBOMBLOR A	2015		2019	Echu	Oui	2025	0	
		KAMPTI	2019		2023	Echu	Oui	2024	0	
		LOROPENI	2023		2027	Valide	Sans réponse	-	0	
		MALBA	2015		2019	Echu	Non	-		Problème de ressources
		NAKO	2015		2019	Echu	Non	-		Par manque de moyens financiers
		PERIGBAN	2025		2029	Valide	Sans réponse	-	0	
	REGION		2019		2023	Echu	Oui	2025		

**Annexe 2: *Revue des initiatives locales de résilience en lien avec l'éducation***

<b>Education</b>	<b>Santé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction/ extension et équipements de nouvelles salles de classes dans les écoles et lycée ;</li> <li>- acquisition de tables bancs ;</li> <li>- réalisation de latrines scolaires ;</li> <li>- création d'un champ communautaire pour les élèves et étudiants de la commune déplacés à Fada, ;</li> <li>- don de vivres aux élèves et étudiants ;</li> <li>- construction d'un centre d'accueil pour les étudiants et les élèves déplacés dans la commune de Fada ;</li> <li>- mobilisation communautaire pour la réhabilitation des espaces temporaires d'apprentissage (ETA) ;</li> <li>- acquisition de fournitures et consommables scolaires au profit des élèves ;</li> <li>- réhabilitation, la dotation en matériel informatique et spécifique, des mobiliers pour certaines CEB ;</li> <li>- délocalisation des écoles des zones inaccessibles ;</li> <li>- soutien financiers et logistiques à l'organisation des examens primaires et secondaires ;</li> <li>- sensibilisation à la pratique de la cantine endogène ;</li> <li>- subvention à l'organisation de l'OSEP" ;</li> <li>- électrification solaire de salles de classe ;</li> <li>- ouverture des salles de classes sous paillette ;</li> <li>- acquisition de vivres pour la cantine scolaire ;</li> <li>- réouverture des établissements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition de carburant au profit des CSPS de la commune ;</li> <li>- acquisition de produits d'entretien ménager ;</li> <li>- acquisition de fournitures de bureau ;</li> <li>- électrification solaire des anciens bâtiments de centres médicaux ;</li> <li>- acquisition de médicaments et de médicaments de première nécessité ;</li> <li>- réalisation d'un forage positif équipé d'une motricité humaine ;</li> <li>- entretien et réparation de l'ambulance communale ;</li> <li>- construction de laboratoires et de matériels de laboratoires dans des centres médicaux ;</li> <li>- acquisition de produits phytosanitaires ;</li> <li>- prise en charge sanitaires des personnes âgées et ou vivant avec un handicap ;</li> <li>- Les démarches réalisées par les autorités administratives de la commune pour la réouverture des formations sanitaires ;</li> <li>- acquisition de lits et de matelas, tables d'accouchements au profit des formations sanitaires ;</li> <li>- renforcement des capacités des ASBC pour la prise en charge de certaines pathologies des enfants et la détection des cas à orienter vers les CSPS ;</li> </ul>

Education	Santé
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de poste de veille et de sécurité par les VDP dans lesdits établissements ;</li> <li>- organisation de cadres d'échanges avec tous les acteurs de l'éducation, ;</li> <li>- sensibilisation des populations ;</li> <li>- recherche de logements pour le personnel enseignant ;</li> <li>- financement de la journée de l'excellence ;</li> <li>- financement de l'organisation des examens et concours du CEP ;</li> <li>- réhabilitation de PMH institutionnelles et de postes d'eau autonomes ;</li> <li>- dotation au CEBNF de kits de couture et tissage pour les élèves formés ;</li> <li>- délocalisation des cours dans les villes pour les élèves en classe d'examen (CEP, BEPC et BAC) ;</li> <li>- sorties d'encouragements et de sensibilisation des autorités ; Les rencontres de sensibilisation dans les écoles de la coordination communale des COGES ;</li> <li>- réalisation de jardins et acquisition de fumure organique pour les champs scolaires;</li> <li>- réalisation de cuisines ;</li> <li>- accompagnement des FDS en moyens roulants et carburant pour des patrouilles de sécurité autour des écoles menacées ;</li> <li>- installation des tentes-écoles,</li> <li>- accompagnement en tenue scolaire Faso danfani ;</li> <li>- accompagnement pour le recrutement d'enseignants volontaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation sur la prévention des maladies comme le paludisme et la dengue ;</li> <li>- délocalisation des CSPS dans certaines communes voisines plus stables ;</li> <li>- construction d'un incinérateur ;</li> <li>- réhabilitation de dépôts MEG ;</li> <li>- acquisition des équipements du bloc d'hospitalisation de maternités ;</li> <li>- acquisition réparation et ou entretien d'ambulances au profit de centres de santé (CMA, CSPS ; CM)</li> <li>- acquisition d'un échographe ;</li> <li>- dotation en imprimés spécifiques ;</li> <li>- dotations en gaz pour chaîne de froid ;</li> <li>- entretien/acquisition de motos de services ;</li> <li>- entretien/réhabilitation de bâtiments ;</li> <li>- dotation en système d'éclairage solaire" ;</li> <li>- tenue de cadres d'échanges avec tous les acteurs de la santé ;</li> <li>- séances de sensibilisation des populations ;</li> <li>- recrutements de chauffeurs- ambulanciers ;</li> <li>- distributions de LNS et MMS à plus de 5 000 000 enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ;</li> <li>- réalisation de maternités au profit des CSPS ;</li> <li>- dotation aux centres de santé de tricycles-ambulances au profit des CSPS et CMA ;</li> <li>- réalisation de hangar ETA</li> </ul>

<b>Education</b>	<b>Santé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement pour le transport des enseignants (motos de service) et des moyens matériels nécessaires au fonctionnement des structures éducatives ; de la CEB ;</li> <li>- réfection de garderie populaire ;</li> <li>- dotations de lampes au profit des élèves PDIs ;</li> <li>- affectation des élèves dans les écoles autres que les villages touchés et la scolarisation des enfants ;</li> <li>- appui à la réalisation de bosquets scolaires ;</li> <li>- création d'un poste d'éducation avancé ;</li> <li>- sorties de plaidoirie auprès des ONG humanitaires ;</li> <li>- avis défavorables de Directeurs Provinciaux de l'Éducation pour la réouverture ;</li> <li>- emprunts de salle dans des bâtiments pour abriter des élèves ;</li> <li>- don de kits scolaires au profit des déplacés internes ;</li> <li>- dotation en vivres pour le fonctionnement des cantines scolaires</li> <li>- dotation exceptionnelle du CEEP en moyen financier pour acquisition de matériels de travail</li> <li>- facilitation de réinscription des élèves déplacés internes ;</li> <li>- formation des enseignants sur l'éducation en situation d'urgence, rencontres de sensibilisation des enseignants de la zone rouge</li> <li>- des bourses octroyées pour soutenir les personnes vulnérables et donc les personnes des couches vulnérables ;</li> <li>- construction des logements pour le personnel enseignant ;</li> <li>- facilitation pour l'établissement d'actes de naissance au profit des élèves PDI ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement des FDS en moyens roulants et carburant</li> <li>- accompagnement pour le recrutement des volontaires de santé et des ASBC ;</li> <li>- accompagnement pour le transport des agents de santé et du matériel des centres de santé ;</li> <li>- achat de carburant pour la prise en charge de la gratuité du transport des malades ;</li> <li>- réhabilitations logements infirmiers ;</li> <li>- réhabilitation de dispensaire ;</li> <li>- acquisition de fournitures de bureau ;</li> <li>- réalisation de nouveaux bâtiments et de latrines ;</li> <li>- réalisation de deux mini PEA dans les CSPS ;</li> <li>- installation de lampadaires ;</li> <li>- recrutement de volontaires de Santé assurant le bon fonctionnement des centres de santé ;</li> <li>- acquisition des Postes de Santé Avancée (PSA) ;</li> <li>- appui aux centre de santé pour les soins primaire et du matériels</li> <li>- appui aux centres de Santé en matériels medico-techniques</li> <li>- construction de nouvelles infrastructures complémentaires ainsi que des réfections</li> <li>- campagne de sensibilisation ;</li> <li>- renouvellement des bureaux COGES des CSPS ;</li> <li>- dotation d'un groupe électrogène ;</li> </ul>

Education	Santé
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mairie a octroyé des bourses scolaires à des élèves vulnérables afin de leurs permettre de poursuivre les études ; la mairie a octroyé des tables bancs aux écoles primaires de la CEB; la mairie à réfectionner cinq (05) écoles primaires au cours de l'année 2024 ;</li> <li>- réalisation de nouvelles CEB pour réduire la mobilité du personnel enseignants ;</li> <li>- réouverture et délocalisé de la CEB;</li> <li>- fusion de certaines écoles et la sécurisation de certains axes ;</li> <li>- renforcement de la communication entre autorités communales, le personnel enseignant et les VDP ;</li> <li>- réalisation des salles de classes et des latrines dans les écoles ;</li> <li>- relocalisation de toutes les écoles impactées ;</li> <li>- visite héliportée du Président de la délégation spéciale (PDS) pour encourager et s'enquérir des difficultés que vivent les enseignants communautaires afin de proposer des solutions dans le budget communal exercice 2025</li> <li>- accès aux vivres aux enseignants ;</li> <li>- instauration d'un système d'alertes ;</li> <li>- constructions de nouvelles écoles primaires, de 'établissements enseignement secondaire et de CNEBF ;</li> <li>- mobilisation et accompagnement des enseignants communautaires ;</li> <li>- organisation d'un cadre de concertation sur la réduction du taux de déperdition en milieu rural ;</li> <li>- établissement de partenariat avec les projets et programmes pour soutenir les élèves déplacés internes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition d'un réfrigérateur solaire ;</li> <li>- construction et création de centres secondaires état civil dans des CSPS ;</li> <li>- délocalisation des CSPS des villages déguerpis ;</li> <li>- prise en charge agents de santé communautaires ;</li> <li>- construction du mûr de clôture ;</li> <li>- Le financement de campagnes de sensibilisation pour la planification familiale et le dépistage de col de l'utérus.</li> <li>- déploiement de VDP dans les centres de santé des villages pour la sécurisation des CSPS fonctionnels ;</li> <li>- facilitation du transport héliporté des produits pharmaceutiques pour les dépôts MEG avec l'appui du détachement militaire ;</li> <li>- mise en place de système d'alertes ;</li> <li>- réaménagements des aires sanitaires pour que les populations des CSPS touchées puisque bénéficier de l'accès au service de santé</li> <li>- obligation faite à tous les agents de santé de prendre la garde la nuit ;</li> <li>- organisation des journées de salubrité les CSPS, pour renforcer les liens de solidarité et de cohésion sociale ;</li> <li>- mise en œuvre du Projet de Préparation Multisectoriel aux risques de catastrophes pour une réponse d'Urgence Endogène (BEOOLGO) ;</li> <li>- mise en place de comités spécifiques de suivi des COGES/Santé ;</li> </ul>

Education	Santé
<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaffectation des enseignants et accueil des élèves dans d'autres établissements ;</li> <li>- recrutement de Professeurs ayant permis la réouverture de salles de classes de CEG</li> <li>- réhabilitation de logements pour le personnel enseignant"</li> <li>- regroupement des élèves et des enseignants en un seul endroit pour pouvoir terminer l'année scolaire 2024-2025 ;</li> <li>- organisation de rencontres de concertation et de sensibilisation à la résilience, communiqué sur le civisme des enfants ;</li> <li>- organisation de séance de sensibilisation et prise en charge psychosociale d personnel enseignants</li> <li>- sécurisation des mouvements du personnel de l'enseignement sur certains axes ;</li> <li>- sensibilisation sur la promotion de la cantine endogène ;</li> <li>- sensibilisation sur les risques de collaboration inconsciente ou involontaire avec les terroristes ;</li> <li>- sensibilisation du personnel, des élèves, des parents d'élèves et la sécurisation des services par les VDP communaux ;</li> <li>- transfert de ressources aux administrations de l'éducation</li> <li>- une synergie avec les acteurs, un recensement d'apprenant a été initié et un encadreur communautaire désigné</li> <li>- utilisation des enseignants volontaires, maintien des salles de classe à kaya pour la population déplacée de Barsalogho vivant à Kaya</li> <li>- délivrance de l'attestation de personne déplacée interne qui favorise l'accès aux places dans les établissements scolaires y compris l'exonération des frais de scolarité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mises en place des mesures de contrôle et de surveillances épidémiologiques ;</li> <li>- organisation des journées promotionnelles de la santé ;</li> <li>- sensibilisations du personnel, sécurisation des services par les VDP communaux</li> <li>- transfert de ressources en appui à la rémunération du personnel d'appui</li> </ul>

<b>Education</b>	<b>Santé</b>
- délivrance de certificats "d'indigence" ;	

## I. IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Type de collectivité territoriale \_\_\_\_\_ (1. Région ou 2. Commune)

Province : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Type de commune : \_\_\_\_\_ (1. Urbaine ; 2. Rurale)

Arrondissement ou commune : \_\_\_\_\_

Nom et prénom (s) du répondant : \_\_\_\_\_

Fonction du répondant : \_\_\_\_\_

Contact du répondant (numéro de téléphone) : \_\_\_\_\_

N°	QUESTIONS	REPONSES
<b>II. PROCESSUS D'ELABORATION DU PCD/PRD</b>		
II.1.	Votre PCD/PRD était-il valide en 2024 ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
II.2.	Quelle est la période de mise en œuvre de votre PCD/PRD	Début / <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> (année) Fin / <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> (année) <i>Si PCD/PRD valide aller à la question II.6</i>
II.3.	Si PCD/PRD échu avez-vous enclenché le processus de relecture ? <i>(si oui aller à la question II.5)</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

N°	QUESTIONS	REPONSES
II.4.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	
II.5.	Si oui, depuis quand ?	/ ____ / ____ / Année
II.6.	Donnez la source de financement pour l'élaboration ou la relecture de votre dernier PCD/PRD ?	1 : Fonds propres de la CT ____ 2 : Projets et programmes : ____ (à préciser) ..... 3 : ONG/AD ____ (à préciser) ..... ..... 4 : Autres : ____ (à préciser) ..... .....
II.7.	Quelle structure a rédigé ou est en train de rédiger le PCD/PRD ? <i>(Cochez uniquement le principal porteur de la rédaction)</i>	1 : Bureau d'étude ____(à préciser) ..... 2 : DREP ____ 3 : DGDT ____ 4 : Personnes ressources la CT ____ (Précisez les références de l'acte de mise en place du groupe de travail) .....
II.8.	Une commission ad hoc a-t-elle été mise en place ?	Oui ____ Non ____
II.9.	Votre PCD/PRD en cours de mise en œuvre a-t-il été adopté par le conseil de collectivité ? <i>Si PCD/PRD échu ou en cours d'élaboration sauter cette question</i>	Oui ____ Non ____ <i>(si oui aller à la question II.11)</i>
II.10.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	<i>aller à la question II.12</i>
II.11.		

N°	QUESTIONS	REPONSES
	Si Oui donnez les références de la délibération	
II.12.	L'autorité de tutelle a-t-elle approuvé votre PCD/PRD valide ? <i>(Si PCD/PRD échu ou en cours d'élaboration sauter cette question)</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>si oui aller à la question II.14</i>
II.13.	Si non pourquoi ?  <i>aller à la question III.1</i>	
II.14.	Si oui indiquez les références de l'acte d'approbation	
<b>III. MISE EN ŒUVRE DU PCD/PRD</b>		
III.1.	Le PAI 2024 a-t-il été élaboré à partir du PCD/PRD ? <i>(Concerne le PCD/PRD valide)</i>	1 : Totalement <input type="checkbox"/> 2 : Partiellement <input type="checkbox"/> 3 : Pas du tout <input type="checkbox"/>
III.2.	Si partiellement pourquoi ?	
III.3.	Si pas du tout pourquoi ?	
III.4.	Quel a été le taux d'exécution physique du PPM de votre CT en 2024 ?	/ <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> %
III.5.	Quelles ont été les difficultés rencontrées dans l'exécution physique du PPM ?	1 : Défaillance de fournisseur/entreprise 2 : Restriction budgétaire

N°	QUESTIONS	REPONSES
		3 : Obtention tardive des autorisations 4 : Lourdeur administrative (à préciser) 5 : Situation sécuritaire 6 : Insuffisance des ressources financières 7 : Autres (à préciser) .... ....
III.6.	Si lourdeur administrative, dites en quoi s'agit-il exactement et à quel niveau	<hr/> <hr/> <hr/>
III.7.	Quel a été le taux d'exécution financière du PPM de votre CT en 2024 ?	/ __ / __ / __ / __ %
III.8.	Quelles ont été les difficultés rencontrées dans l'exécution financière du PPM ?	1 : Défaillance de fournisseur/entreprise 2 : Restriction budgétaire 3 : Obtention tardive des autorisations 4 : Lourdeur administrative (à préciser) 5 : Situation sécuritaire 6 : Insuffisance des ressources financières 7 : Autres (à préciser) .... ....
III.9.	Si lourdeur administrative, dites en quoi s'agit-il exactement et à quel niveau	<hr/> <hr/> <hr/>
<b>IV. MOBILISATION DES RESSOURCES</b>		

N°	QUESTIONS	REPONSES
IV.1.	Quel est le coût total de votre PCD/PRD (échu ou en cours de mise en œuvre) ?	/ / / / / / / / / / / / / / / (en FCFA)
IV.2.	Quel est le montant du financement acquis initialement planifié dans votre PCD/PRD (échu ou en cours de mise en œuvre) pour les 5 ans ?	/ / / / / / / / / / / / / / / (en FCFA)
IV.3.	Quel est le montant du financement à rechercher initialement planifié dans votre PCD/PRD (échu ou en cours de mise en œuvre) pour les 5 ans ?	/ / / / / / / / / / / / / (en FCFA) <i>Ce montant doit être égale à la différence entre le coût total et le montant du financement acquis.</i>
IV.4.	Quel a été le montant de la programmation financière 2024 de votre PCD/PRD ? <i>(Pour les PCD/PRD valide)</i>	/ / / / / / / / / / / / / (en FCFA)
IV.5.	Quel a été le montant total mobilisé en 2024 pour la mise en œuvre du PCD/PRD ? <i>(Pour les PCD/PRD valide)</i>	/ / / / / / / / / / / / / (en FCFA)
IV.6.	Quel est le montant des recettes propres de votre CT dans le budget de 2024 ?	/ / / / / / / / / / / / / (en FCFA)
IV.7.	Le transfert des ressources de l'État à votre collectivité territoriale a-t-il été effectué en 2024 ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>si non allez à V.1</i>
IV.8.	Si oui, quel a été le montant des ressources transférées par l'État à votre CT en 2024 ?	/ / / / / / / / / / / / / (en FCFA)

## V. SUIVI DE LA GOUVERNANCE LOCALE

V.1.	Un comité technique de suivi (CTS) a-t-il été mis en place pour suivre la mise en œuvre de votre PCD/PRD (échu ou en cours de mise en œuvre) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>Si oui allez à V.3</i>
V.2.	Si non pourquoi ?	<hr/> <hr/>
V.3.	Si oui, ce CTS est-il ou était-il fonctionnel ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

N°	QUESTIONS	REPONSES
V.4.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	
V.5.	Le rapport annuel 2024 de suivi de votre PCD/PRD a-t-il été produit ?	Oui  __  Non  __  <i>Si oui allez à V.7</i>
V.6.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	
V.7.	Le rapport d'évaluation à mi-parcours de suivi de votre PCD/PRD a-t-il été produit ? <i>(pour les PCD/PRD d'au moins 2 ans de mise en œuvre)</i>	Oui  __  Non  __  <i>Si oui allez à V.9</i>
V.8.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	
V.9.	Si oui, quel a été le taux d'exécution physique de votre PCD/PRD ?	/__/_/_/_/%
V.10.	Si oui, quel a été le taux d'exécution financière de votre PCD/PRD ?	/__/_/_/_/%
V.11.	Votre dernier PCD/PRD échu a-t-il fait l'objet d'évaluation finale ?	Oui  __  Non  __  <i>Si oui allez à V.13</i>
V.12.	Sinon pourquoi ?  _____ _____	
V.13.	Si oui, quel a été le taux d'exécution physique ?	/ / / / / %
V.14.	Si oui, quel a été le taux d'exécution financière ?	/ / / / / %

N°	QUESTIONS	REPONSES
<b>VI. PROMOTION DES FACTEURS DE RESILIENCE</b> (Année de référence : 2024)		
VI.1.	Votre collectivité a-t-elle été touchée par la situation sécuritaire ?	1: Oui, directement <input type="checkbox"/> 2: Oui, indirectement <input type="checkbox"/> 3: Non, pas tellement <input type="checkbox"/> 4: Non, pas du tout <input type="checkbox"/>
VI.2.	Si oui, quels sont les domaines touchés par les conséquences de l'insécurité ? <i>(QCM)</i>	1: Éducation 2. Santé 3. Agriculture 4. Élevage 5. Administration 6. Sécurité humaine 7. Autres (à préciser)
VI.3.	Avez-vous des PDI dans votre collectivité ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>si non à la question à la VI.8</i>
VI.4.	Quelles sont les mesures prises par votre CT en 2024 pour accompagner les PDI ?	1: Aucune mesure prise <input type="checkbox"/> 2: Prise en charge alimentaire <input type="checkbox"/> 2: Prise en charge logement <input type="checkbox"/> 3: Prise en charge psychosociale <input type="checkbox"/> 4: Accompagnement au développement d'activité <input type="checkbox"/> 5: Autres (à préciser) <input type="checkbox"/>
VI.5.	Votre collectivité a-t-elle mis en place en 2024 des projets de réinsertion sociales ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
VI.6.	Si oui, lesquels ? (maximum 3)	<hr/> <hr/> <hr/>

<b>N°</b>	<b>QUESTIONS</b>	<b>REPONSES</b>
VI.7.	Si non pourquoi ?  <hr/> <hr/>	
VI.8.	Dans le domaine de l'éducation, votre collectivité a-t-elle mis en place des initiatives en 2024 pour maintenir ou soutenir l'éducation malgré la crise ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
VI.9.	Si oui, les quelles ?  <hr/> <hr/>	
VI.10.	Si non pourquoi ?  <hr/> <hr/>	
VI.11.	Dans le domaine de la santé, des actions spécifiques ont-elles été entreprises par votre collectivité pour préserver l'accès aux soins de santé en 2024 ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
VI.12.	Si oui, les quelles ?  <hr/> <hr/>	
VI.13.	Si non pourquoi ?  <hr/> <hr/>	
VI.14.	Dans votre PAI 2024, avez-vous réalisé des activités de renforcement des capacités opérationnelles des FDS et des VDP ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
VI.15.	Si oui citez-les <hr/>	

N°	QUESTIONS	REPONSES
VI.16.	Si non pourquoi ?	
VI.17.	Votre CT dispose-t-elle des mécanismes traditionnels ou communautaires de gestion de crise ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
VI.18.	Si oui, les quels ?	
VI.19.	Quelles sont les initiatives locales entreprises par votre collectivité territoriale en 2024 pour accompagner la résolution des questions sécuritaires ?  (QCM)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en place des groupes d'autodéfense <input type="checkbox"/></li> <li>2. Existence des VDP <input type="checkbox"/></li> <li>3. Création des associations de promotion à la résilience (solidarité, lutte contre l'extrémisme violent, etc) <input type="checkbox"/></li> <li>4. Existence des actions entre-aides par les populations (accueil et hébergement, prêt des terres pour l'installation temporaire, organisation de repas communautaires, travaux communautaires etc.) <input type="checkbox"/></li> <li>5. Création de petits groupes de solidarité financière (Systèmes de prêt ou d'épargne) <input type="checkbox"/></li> </ol>

N°	QUESTIONS	REPONSES
		6. Organisation d'activités éducatives, récréatives, etc.   7. Prêt/don des outils agricoles (charrues, semences, animaux, etc.)   8. Organisation de séances de prière, de méditation ou de dialogue.   9. Visites aux familles endeuillées ou traumatisées   10. Création d'espaces de formations métiers dans les quartiers ou les sites d'accueil   11. Autres (à préciser)
VI.20.	Quelles sont les actions menées par l'État pour renforcer la résilience des populations dans votre localité en 2024 ? <i>(QCM)</i>	1. Formations en médiation et cohésion sociale   2. Enregistrement et suivi des PDI   3. Construction d'abris temporaires ou amélioration des logements   4. Appui logistique pour les sites d'accueil (latrines, points d'eau, etc.)   5. Distribution de vivres et d'intrants agricoles (semences, outils, engrais).   6. Appui aux AGR (activités génératrices de revenus)   7. Distribution des kits de dignité   8. Mise en place des VDP   9. Infrastructures et équipements de santé

N°	QUESTIONS	REPONSES
		10. Infrastructures et équipements dans le domaine de l'éducation   11. Installation d'une unité des FDS   12. Autres à préciser
VI.21.	Quelles sont les actions menées par les partenaires pour renforcer la résilience des populations dans votre localité en 2024 ? <i>(QCM)</i>	1. Formations en médiation et cohésion sociale   2. Construction d'abris temporaires ou amélioration des logements   3. Appui logistique pour les sites d'accueil (latrines, points d'eau, etc.)   4. Distribution de vivres et d'intrants agricoles (semences, outils, engrains)   5. Appui aux AGR (activités génératrices de revenus)   6. Distribution des kits de dignité   7. Infrastructures et équipements de santé   8. Infrastructures et équipements dans le domaine de l'éducation   9. Autres à préciser
VI.22.	Quelles sont les actions de prévention mises en œuvre en 2024 pour l'éveil de conscience des populations face aux menaces sécuritaires ? <i>(QCM)</i>	1. Sensibilisation sur les risques de collaboration inconsciente ou involontaire avec les terroristes   2. Diffusion de messages de prévention à travers la radio communautaire, les églises, mosquées, écoles, marchés, théâtre forum, etc.

N°	QUESTIONS	REPONSES
		3. Formations des leaders communautaires, religieux, enseignants, jeunes et femmes <input type="checkbox"/> 4. Organisation de journées des communautés du vivre-ensemble et de la tolérance <input type="checkbox"/> 5. Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>
VI.23.	Selon vous, quels sont les actions majeures de la résilience dans votre CT ? <i>(QCM)</i>	1. Soutien familial <input type="checkbox"/> 2. Solidarité communautaire <input type="checkbox"/> 3. Appui des autorités <input type="checkbox"/> 4. Activités génératrices de revenus <input type="checkbox"/> 5. Accès à l'éducation <input type="checkbox"/> 6. Accompagnement psychologique <input type="checkbox"/> 7. Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>
VI.24.	Quels types de soutien souhaiteriez-vous recevoir pour renforcer vos actions de résilience dans votre CT ?	1. Appui financier <input type="checkbox"/> 2. Renforcement des capacités/formation <input type="checkbox"/> 3. Sécurisation du territoire <input type="checkbox"/> 4. Appui logistique <input type="checkbox"/> 5. Cadres de concertation/dialogue <input type="checkbox"/> 6. Autres (à préciser) <input type="checkbox"/>
VI.25.	Quelles recommandations feriez-vous pour renforcer la résilience dans votre CT ? <hr/> <hr/> <hr/>	

## VII. BILAN ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAI<sup>1</sup>

## Investissements de production

<sup>1</sup> Veuillez-vous référer au document joint expliquant les différents types d'investissements.

<sup>2</sup> Précisez : Ressources propres, Transfert de l'État, Fonds minier, Projets et programmes, ONG/Associations ou autres.

## Investissements de soutien à la production

## Investissements sociaux

mmm

## **Investissements d'appui à la gouvernance**

### VIII. DIFFICULTES RENCONTREES

<b>Pendant l'élaboration du PCD/PRD</b>		
VIII.1.	Si votre PCD/PRD a été élaboré en 2024, quelles ont été les difficultés rencontrées ? <i>(Concerne les PCD/PRD dont la période de mise œuvre débute en 2024 ou en 2025)</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La faible maîtrise du processus de planification locale <input type="checkbox"/></li> <li>2. L'élaboration du PCD/PRD moins participatifs donc non en phase avec les besoins des populations entraînant la mise en œuvre d'activités non prévues <input type="checkbox"/></li> <li>3. La planification peu réaliste en termes d'activités et surtout en termes de programmation financière <input type="checkbox"/></li> <li>4. Insuffisance de ressources financières <input type="checkbox"/></li> <li>5. Déguerissement des populations lié à l'insécurité <input type="checkbox"/></li> <li>6. Autres (à préciser) <input type="checkbox"/></li> </ol>
VIII.2.	Si Votre PCD/PRD a été élaboré en 2024, quelles sont les solutions proposées par difficultés ? <i>(Concerne les PCD/PRD dont la période de mise œuvre débute en 2024 ou en 2025)</i>	
<b>Pendant la mise en œuvre du PRD/PCD, le suivi et l'évaluation</b>		
VIII.3.	Quelles ont été les difficultés (d'ordre général) rencontrées lors de la mise en œuvre de votre PCD/PRD en 2024 ? <i>(Pour le PCD/PRD valide en 2024)</i>	
VIII.4.	Quelles ont été les solutions proposées pour pallier ces difficultés ?	
VIII.5.	Quelles sont les difficultés rencontrées au cours du remplissage de ce questionnaire ?	
VIII.6.	Quelles sont les solutions proposées par difficulté pour faciliter le remplissage du questionnaire ?	

Merci beaucoup pour votre précieuse contribution !

Fait à.....le .....

Signature et cachet